

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, \$1.00 ; un An, \$2.00.
Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS.

Le bureau de l'Écho est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écrivain, avocat, le gérant du journal.

SOMMAIRE. — Chronique. — De l'Autorité en Philosophie, (suite.) — Consécration de Mgr. Charles Larocque, évêque de St. Hyacinthe ; discours du Rév. Messire Désaulniers ; adresse de M. G. E. Cartier, procureur-général du Bas-Canada ; réponse de Mgr. Chs. Larocque ; adresse et offrande des Dames de Charité à Mgr. Larocque ; joli mot du vénérable Messire Mignault ; installation de Mgr. Larocque à St. Hyacinthe ; discours de Mgr. Taché. — Analyse du discours de M. Colin, prêtre de St. Sulpice, prononcé à l'Église Notre-Dame de Montréal — Le Mouvement Catholique dans l'Anglicanisme, (suite.)

Chronique.

— Dans les dernières années, nous avons traversé bien des crises inquiétantes, et pleines de tristes prévisions pour les amis de l'Église et les partisans du bon droit ; or actuellement, après la défaite de Sedowa et le cruel destin des armes autrichiennes, il semble que nous sommes encore arrivés à l'une des plus pénibles phases de la lutte du bien contre le mal pendant ce siècle, mais nous ne devons pas oublier que nous appartenons à une cause qui a les promesses de la victoire et du triomphe, contre tous les efforts des puissances mauvaises.

Nous n'avons donc pas à abandonner la consolation de l'espérance, nous n'avons pas à oublier surtout, à un pareil moment, que tout dépend, dans les événements qui s'accomplissent, d'une autorité supérieure à toutes celles de la terre, et qui a donné, sous nos yeux, des preuves de sa providence et de sa continuelle assistance.

Dans ce qui s'est passé depuis quelque temps, il y a eu bien des questions difficiles, les unes actuellement n'existent plus ; les autres n'ont pas encore été résolues dans un sens absolument satisfaisant, mais au moins peut-on dire que le mal n'a pas été tout ce que les ennemis de l'Église l'avaient annoncé d'avance, et qu'il a été compensé par un concours de circonstances qui ont révélé en particulier dans l'autorité pontificale une jeunesse et une vigueur toutes nouvelles, et une influence sur les

cœurs qui rappellent ce que nous connaissons des plus grandes et des plus glorieuses époques de l'Église.

Ce que nous avons vu s'accomplir à l'égard du centre de la catholicité, nous espérons le voir se renouveler par rapport à cette puissance catholique qui est l'un des boulevards de la foi catholique, et qui est en lutte actuellement à tous les efforts du protestantisme en Allemagne. Les derniers événements ouvriront les yeux aux autres puissances catholiques et leur feront voir leurs vrais intérêts et leur salut au milieu d'une si terrible tempête.

Le St. Siège, au milieu de toutes ces difficultés, ne se laisse ébranler ni par les menaces ni par le cours des événements, mais continue avec calme et avec constance le règlement de toutes ces questions financières, dont l'administration pontificale avait été embarrassée par l'ancien gouvernement révolutionnaire de 1849.

Le Souverain-Pontife veut éteindre la dette contractée par le triumvirat aux conditions les plus onéreuses, et à cette dette il va en substituer une autre à des conditions plus avantageuses, et qu'il sera en mesure de liquider dans trois ans.

Ceci est une mesure de la plus sage administration, et nous ne doutons pas que les catholiques ne s'empressent de concourir aux vues du St. Siège en de telles circonstances.

L'affaiblissement de l'Autriche n'aura pas d'autre effet en Italie que de fortifier l'occupation française à Rome, et c'est dans un court délai que le nouvel emprunt sera soldé ; nous exposons ci-après quelles en sont les conditions :

« Pour assurer au Trésor des États du St. Siège, une complète indépendance, durant les négociations pendantes entre les gouvernements de France et d'Italie, pour la liquidation de la dette de l'État Pontifical, Sa Sainteté le Pape Pie IX, par Acte Pontifical du 11 avril 1866, a décrété l'émission par souscription, d'un emprunt offert maintenant au public.

« Quoique des emprunts précédents aient été effectués presque au pair, Sa Sainteté, en considé-

ration de l'état présent du marché monétaire, voulant éviter d'imposer un sacrifice sur ceux qui seraient disposés à l'assister à surmonter ses embarras présents, et aussi présenter au capital un placement favorable, a décidé d'émettre cet emprunt à raison de 66 piastres (or) pour un bon de cent piastres (or).

« Les bons, payables au porteur, sont de 500 francs, ou de cent piastres (or), chacun portant intérêt annuel de 5 pour cent, en or, les coupons payables semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre, à Paris, ou à New-York, Philadelphie et Nouvelle-Orléans, au taux courant de l'échange.

« L'émission étant de 66 piastres (or) rapportera plus de sept et demi par cent d'intérêt sur le placement. »

— Nous accusons réception des *Mémoires* des trois Sœurs Debbie, Helen et Anna Barlow.

— Des études philologiques sur quelques langues Sauvages de l'Amérique, par N. O., ancien missionnaire.

— De l'Annuaire de l'Université Laval pour l'année académique 1866-67.

— Mémoire sur le choléra, par M. Taché.

Nos remerciements à qui de droit.

De l'Autorité en Philosophie.

LIVRE PREMIER.

RÉALITÉ DE L'AUTORITÉ HUMAINE EN MATIÈRE DE PHILOSOPHIE.

CHAPITRE II.

Légitimité de la soumission à l'autorité humaine en matière de doctrine philosophique, ou du moins, selon les cas divers, de la prise en considération de cette autorité, prouvée par voie de raisonnement direct.

Il y a quelques années, une école célèbre soutenait, en France, avec l'éclat du plus beau talent et la chaleur d'un ardent prosélytisme, l'autorité humaine en matière de croyance. Malheureusement elle exagérait beaucoup les droits de l'autorité, déprimant d'autre part outre mesure la puissance de la raison individuelle. De là contre cette école l'insurrection du sens commun, dont pourtant elle prétendait faire prévaloir les droits en philosophie. De là, pour elle une cause de prompt décadence et de ruine complète. Il se pourrait que déjà l'on eût cru retrouver dans ce livre des traces de Mnésianisme, et qu'on eût pensé y respirer l'odeur de cette théorie universellement abandonnée, en nous voyant embrasser ouvertement et sans détour, la cause de l'autorité humaine. Mais, un peu d'attention et de bonne foi laissera voir combien nous sommes éloignés de professer la doctrine du célèbre écrivain, fondateur de cette école.

Voici ce qui nous sépare radicalement de lui. M. de LaMennais (*Essai sur l'indif. T. 2.*) soutient que l'homme individuel est incapable d'acquiescer par lui-même la certitude de quoi que ce soit, non pas même

de sa propre existence; parce que les sens, l'évidence, le raisonnement et la mémoire nous trompent souvent, et que l'homme individuel n'a aucun moyen de reconnaître avec certitude dans quelles occurrences ils ne nous trompent pas.

Nous pensons, au contraire, avec le genre humain que l'homme individuel peut obtenir par lui-même la certitude d'une foule d'objets; qu'il peut très-bien savoir en certains cas que ses facultés diverses ne l'induisent point en erreur; qu'elles lui manifestent au contraire la vraie vérité; nous pensons que s'il en était autrement, l'homme individuel serait à jamais dans l'impossibilité absolue de parvenir à la certitude par l'autorité humaine, et même par une autorité quelconque.

Après une déclaration si précise et si nette de nos sentiments, il ne peut être question de retrouver ici le Mnésianisme.

L'autorité humaine peut exister à divers degrés: au plus bas degré, l'autorité de quelques hommes seulement, surtout de quelques hommes spéciaux et distingués; à un degré supérieur, l'autorité du plus grand nombre de ces hommes; en troisième lieu, l'autorité de l'unanimité de telle ou telle classe de spécialité; au degré suprême, l'autorité du genre-humain. Nous traiterons successivement de ces autorités diverses. Commençons par la plus importante.

Je me propose d'établir que, moyennant certaines conditions ci-dessous exposées, l'autorité du genre-humain est souveraine en philosophie. (1)

(1) Plus de cinq cents ans avant J.-C., vivait en Chine le célèbre Confucius. Cet illustre personnage qui a constamment joui dans le Céleste-Empire de la plus haute réputation de sagesse, témoignait pour les anciennes croyances un profond respect. Toutes ses prétentions, disait-il souvent, se bornaient à rétablir dans leur pureté originelle les traditions primitives. Si ce grand homme parlait ainsi des croyances d'un seul peuple, que devait-il donc penser des croyances unanimes de tous les peuples de la terre?

Dans la Grèce elle-même, cette terre classique de l'individualisme, nous pourrions recueillir en faveur du sens commun de l'humanité, les plus importants témoignages.

Héraclite d'Ephèse qui préféra à la souveraine magistrature de cette ville, l'étude de la sagesse, enseignait que cette raison commune et divine dont la participation nous constitue être raisonnable, est le critérium de la vérité; que, par suite, ce dont tous conviennent est certain, parce qu'il est fondé sur la raison commune et divine; et par la raison contraire, que ce qui obtient seulement l'assentiment de quelques particuliers, n'est pas certain. (Sextus Emp. advers. log. li. 6, 7.)

L'accord unanime des Grecs et des Barbares à reconnaître un Dieu, semblait à Platon une preuve irréfutable de cette grande vérité. (Platon, De Leg. X.)

On sera sans doute étonné de voir figurer parmi les défenseurs du sens commun Aristote que l'on suppose communément avoir donné à toute croyance certaine, pour fondement dernier, l'évidence des idées. Eh bien, cependant, son opinion est très-expresse à cet égard: selon lui, les premiers principes reposent sur la foi et le sens commun:

« Sont vraies et premières les propositions qui obtiennent créance, qui persuadent par elles-mêmes et non par d'autres. Car dans les principes scientifiques, il ne faut pas chercher le pourquoi; mais chacun des principes doit être de foi par lui-même. »

« J'appelle principes démonstratifs, les opinions communes par lesquelles tous les hommes démontrent: par exemple, qu'il n'y a pas de milieu entre le oui et le non; qu'il est impossible qu'une chose soit tout à la fois et ne soit pas, et autres propositions semblables. » (Métaph. liv. 2, c. 2.)

« Personne, ayant du sens, n'entreprend de prouver ce qui n'est approuvé de personne, ni ne révoque en question ce qui

Et rappelons en outre à la mémoire du lecteur que telle est au fond et naturellement la croyance de tout individu quelconque, ainsi que nous l'avons déjà montré. L'intérêt de la passion ou du système peuvent l'obscurcir, la chasser peut-être momentanément de l'esprit; mais elle y rentre bientôt d'elle-même et chacun admet constamment, au moins dans la pratique, ces deux

est manifeste à tous ou à la plupart; car ceci ne présente aucun doute, et cela, personne ne l'admettrait." (Top. l. 1, c. 8.)

"Ce qui paraît à tous, nous disons que cela est? Qui ôterait cette croyance ne dirait rien de plus croyable." (Des mœurs, l. 10, c. 2.)

"La plus forte preuve, c'est que tous les hommes confessent ce que l'on dit." (Ibid. liv. 1, c. 6. apud Rohrb. hist. de l'Egl. T. 3, p. 185; 290, et 292.)

En Italie, à Rome, alors superbe dominatrice du monde, nous retrouvons la même doctrine.

"En toutes choses, dit Cicéron, inegal l. 13, le consentement de tous les peuples doit être regardé comme une loi de la nature." Et dans son ouvrage de *la nature des Dieux*, l. 17. "Ce dont tous conviennent est nécessairement vrai."

Les Stoïciens admettaient pour règle de la croyance, la notion commune; aussi, pour les réfuter, Plutarque a-t-il fait un livre intitulé: Des notions communes contre les Stoïciens. Rohrb. *ibid.*, p. 319.

Sinèque et Plutarque prouvent l'existence de Dieu par la croyance universelle; et dans ses lettres, Epist. 117, Sénèque dit en général: "Pour nous, la grande preuve du vrai, c'est l'accord de tous." Enfin, Quintilien, cet esprit si judicieux, s'exprime ainsi: "Nous regardons comme certain ce dont tous conviennent" (Institut. Orat., voir M. Ubaghs, log. p. 223.)

Parmi les philosophes chrétiens, (1) plusieurs n'ont point eu occasion dans leurs ouvrages de traiter du sens commun, quelques-uns, surtout après la renaissance, l'ont méconnu en théorie, exagérant outre mesure les droits de la raison individuelle; d'autres, et en très-grand nombre, dans ces derniers temps, en ont proclamé et proclamé tous les jours davantage l'invincible autorité. Nous pouvons citer les noms que voici; noms si connus et si dignes de l'Étre: au seizième siècle, Melchior Canus, de Loris Théol. Liv. 10; plus tard, Bossuet, (2) Fénelon, traité de l'existence de Dieu, Huet, *quæst.* Al. Bullier, traité des premières vérités. Hook, de *vera religione*; Bergier, T. 1, p. 19 et suiv. traité de la religion; Bulet; De Bonald, recherches sur les premiers objets de nos connaissances; de Maistre, Soirées de St. Petersburg; Rimboult, Rationalisme et tradition. Ubaghs, Logique, p. 222 et suiv.

Ces illustres Chrétiens des temps modernes, n'ont fait que marcher sur les traces d'un ancien philosophe chrétien, plus illustre encore, Saint Thomas d'Aquin. Voici comme il s'explique, dans son ouvrage contre les Gentils, liv. 2, c. 34. "Ce qui est affermé par tous, ne peut être entièrement faux; car, la fausse opinion est un signe de l'infirmité de l'intelligence; comme le faux jugement qui a pour objet les choses sensibles, est une marque de l'infirmité des sens. Or, toute défecuosité est accidentelle; car elle n'est point voulue par la nature, mais ce qui est accidentel ne saurait être toujours et dans tous. Comme le jugement porté sur les saveurs, s'il est le même pour tous les goûts, ne saurait être faux; ainsi, le jugement par où tous les hommes affirment qu'une chose est véritable, ne peut être erroné." Ce passage est trop remarquable, pour que nous ne citions pas le texte lui-même: "Quod ab omnibus communiter dicitur, impossibile est totaliter esse falsum; falsa enim opinio infirmitas quedam intellectus est, sicut et falsum judicium de sensibili proprio ex infirmitate sensus accidit. Defectuositas autem per accidens sunt, quia præter naturæ intentionem; quod autem est per accidens, non potest esse semper et in omnibus: et sicut judicium de saporibus, quod ob omni gustu datur, non potest esse falsum; ita judicium quod ab omnibus de veritate datur, non potest esse erroneum.

(1) St. Thom. apud Ubaghs, *Metaphys.* p. 9.

(2) Homélie. 22 in Epist., ad Rom.— Voir Rohrb. t. 25. p. 225 et défense de la déclaration du clergé de France. Liv. 1, Sect. 1ère.

axiomes: tout ce qui est conforme au sens commun est vrai: Tout ce qui est contraire au sens commun (1) est faux. Ubaghs. *Logi.* p. 223.

Que faut-il pour que l'autorité du genre-humain soit en philosophie une autorité suprême? Il faut et il suffit qu'elle soit infaillible. Or, l'autorité du genre-humain est certainement infaillible dans les bornes que voici:

L'accord unanime de l'universalité morale des hommes, de tous les temps et de tous les lieux, sur un point quelconque, est le signe ou le caractère infaillible du vrai, à moins qu'il n'apparaisse dans quelque phénomène de la nature matérielle une raison suffisante de ce consentement, auquel cas peut-être, selon quelques-uns, il pourrait ne pas offrir toujours des garanties absolument certaines de la vérité de son objet.

En fait, dans les termes définis tout à l'heure, l'accord unanime ne fallit jamais et l'on ne peut citer un seul point de la croyance universelle et constante du genre-

Saint Thomas lui-même avait pu s'inspirer de l'enseignement du célèbre Boèce, partisan déclaré de l'autorité humaine en philosophie, voy *Mele. Canus, de Locis Théol.* liv. 10, c. 4. Origène, déjà cité, Tertullien, et d'autres encore dont ce dernier Père fait mention dans son livre du Témoignage de l'âme, avaient frayé la voie à ces deux grands docteurs. Après avoir signalé, dans l'écrit dont nous venons de parler, les inspirations de la conscience universelle relatives à l'unité et aux autres perfections de Dieu, Tertullien ajoute: "Ces témoignages de l'âme sont d'autant plus vrais, qu'ils sont plus simples: d'autant plus simples, qu'ils sont plus vulgaires; d'autant plus vulgaires, qu'ils sont plus communs; d'autant plus communs, qu'ils sont plus naturels; d'autant plus naturels, qu'ils sont plus divins" Et pour donner du témoignage de l'âme une haute estime, il ajoute: La maîtresse, c'est la nature; l'âme, le disciple. Tout ce que celle-là enseigne et tout ce que celle-ci apprend, vient de Dieu qui est le maître de la maîtresse elle-même. "Magistra natura, anima discipula: quidquid, aut illa edocuit, aut ista perdidit, a Deo traditum est; Magistro scilicet ipsius magistra." De *testim. animæ.*

Ainsi que nous l'avons remarqué dans la préface de cet opuscule, l'école de M de La Mennais, tout en dépassant le but, a néanmoins rendu un service important. Les travaux de ses représentants les plus distingués ont dévoilé du moins la misère et l'impuissance de l'individualisme; et les hommes impartiaux, présents aux débats, ou qui ont depuis revisé les pièces du procès, n'ont pas manqué de recueillir la portion de vérité que leurs efforts ont mise davantage en lumière.

Aussi généralement, de nos jours, la philosophie chrétienne, dans la lutte qu'il lui faut éternellement soutenir contre toutes les mauvaises philosophies, prend une allure tout autre qu'au dix-septième et au dix-huitième siècle. Elle invoque d'abord et bien haut les notions communes, les croyances générales de l'humanité et se rit de leurs contempteurs.

Telle n'était pas la marche du plus grand nombre des philosophes chrétiens au siècle passé.

(1) Sens commun, croyance commune, croyance du genre-humain, sont de tout point synonymes.

On entend aussi par sens commun "la disposition que la nature a mise dans tous les hommes, ou manifestement dans la plupart d'entre eux, pour leur faire porter, quand ils ont atteint l'usage de la raison, un jugement commun et uniforme, sur des objets différents du sens intime de leur propre perception; jugement qui n'est la conséquence d'aucun principe antérieur."

Exemples de jugements de sens communs: "Il y a d'autres êtres et d'autres hommes que moi au monde"

"Il y a en eux quelque chose qui s'appelle vérité, sagesse, prudence; et c'est quelque chose qui n'est pas purement arbitraire"

"Tous les hommes ne sont pas d'accord à me tromper et à m'en faire accroire" "Ce qui n'est point intelligence ne saurait produire tous les effets de l'intelligence; ni des parcelles de matières remuées au hasard, former un ouvrage d'un ordre et d'un mouvement régulier, tel qu'une horloge." Buffier, traité des premières vérités. Chap. 2, Nos. 33 et 34.

humain qui ne soit une vérité indubitable. Je sais bien que l'on va m'opposer aussitôt le grand fait du paganisme et de l'idolâtrie; je répondrai plus tard avec étendue à cette objection, fort sérieuse en apparence. Qu'il me suffise, pour le moment, de faire observer que l'idolâtrie fut le crime et l'erreur, non pas du genre-humain, mais de quelques-uns de ses membres. Le paganisme, en effet, n'apparut sur la terre qu'après le déluge: et depuis bien des siècles on n'en voit plus de traces sur la plus grande partie du globe et la plus éclairée. Or, quand on considère les nombreux articles de la commune croyance des hommes, en logique, en ontologie, en morale, et dans cette partie de la physique accessible à tous, parce qu'elle est à tous nécessaire, on croit pouvoir avec vraisemblance transformer le fait en droit, et dire: Le genre-humain, ou l'universalité morale des hommes de tous les temps et de tous les lieux, ne s'est pas trompé dans la solution identique et constante, donnée par lui à une multitude de questions; le genre-humain était donc infaillible dans cette grande sphère. En effet, quelle raison plausible, autre que l'infaillibilité même, pourrait-on donner des jugements toujours vrais de l'humanité? La réalité de ces jugements invariablement vrais est un fait hors de doute. Il faut l'expliquer. Que l'on propose une explication meilleure que celle qui précède, nous l'adopterons volontiers. En attendant, essayons d'établir notre thèse par des raisonnements d'une autre nature.

Une croyance unanimement admise par les hommes de tous les temps et de tous les lieux, est naturelle à l'homme. Elle fait comme partie intégrante de sa constitution d'être raisonnable. Car, ainsi que nous l'avons remarqué déjà, c'est la constance et l'universalité qui forme le caractère distinctif de ce qui est naturel à un être. Les accidents sont variables et divers chez les différents individus de l'espèce. Seules, les propriétés demeurent invariables et uniformes, comme l'essence dont elles émanent.

D'ailleurs, si on ne veut pas reconnaître que la croyance décrite plus haut soit le produit et comme la voix de la nature humaine, il faudra bien que l'on nous dise ce qu'elle est; d'où elle vient; pourquoi on la rencontre au berceau de l'humanité et partout où l'homme a établi plus tard sa demeure. Or, quelle raison suffisante pourrait-on nous donner de sa constance et de son universalité? Il n'y en a pas d'autre que celle que nous avons assignée.

L'effet ne peut pas être plus grand que sa cause. Donc, à une croyance unanime et uniforme dans tous les temps et dans tous les lieux, il faut trouver une cause toujours permanente et universelle; une cause assez puissante pour vaincre, dans les individus divers, une foule de résistances. Mais, où trouver une cause de cette sorte? Dans les préjugés? Dans les passions? Dans l'éducation? Dans l'ignorance? Je le veux bien, pourvu qu'il se rencontre dans les préjugés, les passions, l'éducation et l'ignorance ces deux grands caractères: constance et universalité, joints à une puissance suffisante à triompher des résistances individuelles qui peuvent et doivent souvent surgir. Mais, qui ne sait que les passions et les préjugés sont divers chez les différents individus humains; bien plus, dans le même individu, selon la diversité des âges et du milieu où il se trouve placé? Qui ne sait pareillement que l'éducation varie selon les temps et les lieux? Elle offre, il est

vrai, partout et toujours, quelque chose d'identique, d'immuable. Mais, d'où lui vient ce fond commun? D'où vient que partout et toujours sont enseignées les mêmes vérités? C'est la question première ramenée sous un autre forme. Direz-vous que ce que l'éducation a d'immuable est le produit de la libre activité des instituteurs? Vous n'oseriez. La libre activité des instituteurs engendre dans l'éducation, le multiple et le variable; mais l'unité et l'invariable ne viennent pas d'elle variable et multiple; autrement, l'effet serait plus grand que la cause.

L'ignorance ne saurait non plus évidemment expliquer les croyances universelles, ou fournir la raison de leur existence. L'ignorance a des limites dans le temps et l'espace; l'ignorance n'est pas uniforme. Ce que l'un ignore, l'autre le sait; l'ignorance est vaincue souvent et en beaucoup de lieux; mais on a beau retrécir son domaine, les croyances générales subsistent toujours aussi puissantes.

La coutume peut-elle? Mais, la coutume, d'ailleurs diverse et variable, est un simple fait et rien de plus. Avant de présenter la coutume comme la raison suffisante des croyances universelles, il faut l'expliquer elle-même et chercher sa raison suffisante. Or, on n'aura pas à pousser fort loin ses investigations pour reconnaître ce que voici, savoir: que proposer la coutume et l'éducation comme moyens d'expliquer les croyances générales, sur ce fondement qu'il y a dans l'éducation et la coutume, aussi bien que dans les croyances universelles, quelque chose d'uniforme et d'invariable, c'est confondre misérablement l'effet avec la cause; c'est donner pour raison suffisante de l'existence de la cause, l'existence de l'effet lui-même. Ridicule paralogisme, où l'on tombe plus d'une fois néanmoins, manque d'attention.

Pour mettre plus en lumière les généralités qui précèdent, descendons à un cas particulier. Prenons pour exemple, parmi les mille croyances universelles, la foi en Dieu, et pour elle, montrons expressément sa certitude absolue, immuablement fondée sur l'accord unanime de l'universalité des hommes dans tous les temps et dans tous les lieux.

Depuis la première apparition de l'homme sur la terre jusqu'à nos jours, dans tous les lieux du monde, tout être humain qui a la conscience de lui-même a confessé l'existence de Dieu. La masse des grands hommes dont les travaux ont reculé de siècle en siècle les bornes de la science, et la masse beaucoup plus compacte du vulgaire et des ignorants, y compris ceux-là même qui semblent n'avoir conservé d'humain que la figure et le langage, proclament avec la même énergie de foi et de conviction, l'existence de l'être suprême. Jamais, dans toute la suite des âges, au milieu des révolutions, des ruines de toutes sortes, on ne l'a vu défaillir. Le temps qui emporte tout dans sa course, les individus et les peuples, les villes et les royaumes, n'a pu l'entamer; elle est demeurée inébranlable et intacte.

Et pourtant l'objet de cette foi est un joug pesant, un lourd fardeau. La foi en Dieu doit influencer sur toute la conduite de la vie; elle exige, elle a partout exigé de pénibles sacrifices. Les passions qui pullulent dans le cœur de l'homme, ne sauraient avoir de sympathie pour une croyance de cette nature, car le dogme de l'existence de Dieu exerce sur elle la domination et l'empire. Qu'elles tentent de régrimber, qu'elles refusent

de se ranger sous sa loi ; il invoque, pour les contraindre à plier, un avenir formidable dont la vue saisisrait d'épouvante les plus intrépides, s'ils ne détournaient la tête. Comment les hommes n'ont-ils pas rejeté bien loin une pareille croyance, au cas surtout où elle serait fondée sur le mensonge ? Divers particuliers en différent temps, leur en ont donné l'exemple, en proclamant l'athéisme au sein de la société. Mais, loin d'entrer dans cette large voie de négation ouverte devant lui, le genre humain n'a eu que de l'horreur pour les apôtres de la nouvelle doctrine ; partout l'ignominie a flétri leur front ; partout on les a regardés comme une sorte de scories de l'humanité.

Or, l'existence de Dieu n'est pas une de ces questions difficiles et ardues, accessibles seulement à un très-petit nombre de spécialités ; c'est la question populaire par excellence. Pour en demeurer convaincu, il suffit de considérer qu'elle a été posée dans tous les temps et dans tous les lieux, par tous les hommes, savants et ignorants, et par eux résolue ; que les termes et les conditions de ce problème sont à la portée des plus humbles intelligences, comme chacun pourra aisément l'expérimenter.

Comment ne pas reconnaître, dans cet accord et les circonstances qui l'accompagnent, la voix puissante de la nature dont l'enseignement, toujours uniforme, a su vaincre ici tous les obstacles et illuminer les plus épaisses ténèbres ?

Il me serait facile de proposer pour les diverses croyances générales les plus importantes, une argumentation spéciale analogue ; mais, il vaut mieux généraliser et présenter au lecteur un nouvel ordre de preuves.

10. La vérité est primitive, en soi d'abord, car elle est Dieu même et Dieu est la vérité. (1) La vérité est primitive aussi dans l'homme ou l'humanité. Je sais bien qu'au mépris des traditions universelles et de la raison, des théoriciens modernes ont imaginé pour l'être humain, à l'origine des choses, un état d'abrutissement complet ; mais, de pareilles idées, lors même que rien n'en établirait positivement la fausseté, devraient, pour être admises, se présenter renforcées de preuves irrécusables. Vainement on les demanderait ces preuves, aux auteurs du système dont nous parlons. Ils n'ont produit en sa faveur que des assertions gratuites. C'est pourquoi, sans nous arrêter à discuter une hypothèse sans valeur, nous affirmons sur l'autorité de la mémoire du genre-humain, lequel vraisemblablement doit savoir de son état primordial quelque chose d'aussi probable que ce que nous en débitent certains spéculateurs modernes, qui croient faire plus sagement d'accommoder les faits à leurs théories, que leur théories aux faits eux-mêmes ; nous affirmons sur l'autorité de toute raison qui confesse Dieu et ses divins attributs, que l'homme sorti des mains du Créateur, a été par lui introduit dans le monde intellectuel, où jamais il n'eut pénétré par lui-même et sans une illumination étrangère. Comment, en effet, sans ce secours, sa puissance intellectuelle aurait-elle pu entrer en acte ? D'où lui serait venu le langage, instrument nécessaire, sorte d'organe indispensable de la pensée, dans notre état présent du moins, ainsi que chacun pourra s'en convaincre par la réflexion attentive sur soi-même, par la méditation profonde du mutisme, phénomène si intéressant, et par

l'examen des savantes recherches d'un penseur moderne dont la religion et la philosophie s'honorent à juste titre ? (1)

Done, à l'origine, Dieu s'est fait instituteur de l'homme.

Le rationalisme éclectique, lui-même, en convient ; et il ne craint pas d'admettre aux premiers jours une révélation selon lui, véritable. Non qu'il confesse que Dieu a pris "visage et corps, voix et langage ; tout ce qui s'est dit en ce genre est, à son sens au moins, figure sainte et poésie."

Mais enfin, il y a eu révélation, et si l'infini ne s'est pas manifesté à l'homme immédiatement, "il s'est montré à lui sous le voile de la créature ; il s'est révélé en prêtant aux objets une singulière propriété de s'expliquer. D'où il suit qu'à l'origine, et avant le travail de la réflexion, tout est vrai dans les conceptions de l'intelligence humaine." (2)

La vérité est donc primitive en soi et dans l'humanité, et l'erreur est moins ancienne que l'homme. Qui pourrait en douter et croire que le premier acte ou les premiers actes de la plus parfaite nature sortie de la main du créateur, pour gouverner le monde, a été un acte défectueux et en opposition avec les lois de son être ?

Au commencement et avant que la grande prévarication eût altéré l'ouvrage de Dieu, tout y était parfait et digne de l'ouvrier suprême. (3) Comment donc s'imaginer que l'homme fût dès lors livré en proie à l'erreur ?

20 La vérité est toujours et partout identiquement la même. Le temps et l'espace ne peuvent rien sur elle. La vérité était hier, elle est aujourd'hui, elle sera à jamais. Semblablement, la vérité ne connaît pas la limite du lieu. Ce qui est vrai, est vrai partout et partout le même. Voilà ce qu'est en soi la vérité : primitive, immuable. Pure privation, l'erreur n'est rien en soi. On ne peut donc pas dire qu'elle est en soi universelle, immuable, et primitive.

L'erreur ne saurait se rencontrer que dans les actes de la nature intelligente finie. C'est un défaut, un vice de caractère, provenant de la violation de quelque loi de l'intelligence. Or, une violation de cette sorte est un produit de la libre activité. Donc, elle est variable et diverse, selon les différents individus, selon la diversité des temps, des lieux et d'une multitude d'autres circonstances. Donc aussi, l'erreur qui en émane doit être variable et diverse. Par conséquent, non-seulement l'erreur n'est point en soi universelle, immuable et primitive, mais encore, elle ne saurait l'être dans la nature humaine.

L'erreur est une maladie de l'intelligence, donc elle est quelque chose d'anormal. Or, on ne peut pas dire qu'une déféctuosité pareille ait été toujours et partout inhérente à l'esprit humain, bien moins qu'elle y ait été toujours et partout identiquement la même. Tout ce qui ne résulte pas de la nature d'un être, à plus forte raison, ce qui est contraire à sa nature, est accidentel à cet être, et ne saurait se rencontrer en lui toujours et partout.

(1) De Bonald. Recherches philosophiques.

(2) Damiron. Essai sur l'histoire de la philosophie en France au 19^{ème} siècle.

(3) "Viditque Deus cuncta quae fecerat, et erant valde bona." Genèse.

(1) Ego sum veritas. St. Jean.

L'intelligence fut produite pour connaître la vérité. Il y a par suite, proportion, harmonie parfaite entre la vérité et la puissance intellectuelle. C'est pourquoi l'on conçoit sans peine que l'intelligence humaine puisse s'attacher toujours et partout à certaines vérités.

D'où il faut conclure que, tout en reconnaissant d'une part que différentes vérités peuvent n'apparaître qu'en de certains temps et en de certains lieux, l'on doit tenir pour indubitable, d'autre part, qu'une croyance qui s'est emparée de l'humanité à son berceau, et l'a partout suivie dans la suite des âges, a la vérité pour objet. S'il en était autrement, où serait la Providence divine qui éclaire tout homme venant au monde? Soleil des esprits, le Verbe, lumière, n'a pas laissé l'erreur se parer des couleurs de la vérité, au point de tromper le genre humain tout entier. Celui dont la main forme le tissu brillant du lys, qui donne aux oiseaux leur nourriture et compte jusqu'aux cheveux de l'homme, ne l'aura certainement point livré à aux malignes influences de causes ennemies, pour en faire l'éternel jouet de l'erreur.

Un véritable théiste ne saurait donc soutenir qu'une croyance primitive, toujours et partout la même, est une croyance erronée.

Enfin, je dirai à l'individualiste : La raison d'un homme aussi capable que vous, étant avec votre raison propre d'une égale valeur, si vous n'avez pas certains motifs de suspecter son témoignage, dans le cas particulier, vous devez lui accorder autant de confiance qu'à la vôtre. Et cette confiance ira croissant, à mesure que le nombre des raisons égales augmentera. Que si ce nombre est celui-là même de toutes les raisons individuelles qui ont paru sur la terre jusqu'à ce jour, le moyen de ne pas adhérer avec une entière certitude à leur enseignement commun? Si cette masse énorme de témoignages ne peut produire en vous la conviction, comment la demander, cette conviction, à un témoignage unique de la même nature? Ce serait folie; et si vous refusez de croire aux affirmations de la raison générale, le parti, pour vous, le plus sage, c'est le scepticisme, tombeau de l'intelligence.

Par l'énoncé même de la proposition que nous croyons avoir suffisamment établie, l'on voit dans quelles limites nous soutenons l'infailibilité de la croyance du genre humain.

Nous demandons d'abord, et je prie le lecteur de ne pas l'oublier, nous demandons que cette croyance soit une croyance réelle, et non pas un simple état d'ignorance; ensuite, nous demandons qu'elle soit vraiment la croyance du genre humain; nous voulons, en conséquence, qu'elle ait subsisté universelle dans tous les temps; qu'elle soit primitive, toujours et partout la même.

Enfin, quelques-uns vont jusqu'à vouloir, pour que son autorité demeure inébranlable, que la nature matérielle ne puisse fournir la raison suffisante de sa constance et de son universalité: non pas qu'il leur paraisse que l'observation extérieure, primitive, universelle et constante soit jamais en défaut, mais parce que, leur semble-t-il, il serait possible, *peut-être*, qu'un phénomène réel, primitif, constant et universel ait donné lieu à quelq'induction erronée, primitive, constante et universelle. Nous ne discuterons pas une exigence de cette nature; nous dirons seulement que nous sommes grandement portés à croire que l'existence du phénomène

supposé, produirait plutôt, dans le genre humain, un état d'ignorance général, qu'une persuasion commune, erronée. (1) La raison des conditions par nous exigées est facile à comprendre. En effet, 1^o. quo la croyance générale doit être, pour faire autorité, une persuasion réelle, et non point une ignorance commune, cela est évident. L'ignorance du genre humain ne saurait prouver ni la vérité ni la fausseté de l'inconnu;

2^o. Si la croyance qu'on invoque n'était pas primitive, toujours et partout la même, on ne pourrait la regarder comme l'inspiration de la nature, immuable et universelle. Non pas, encore une fois, que la primitivité d'une croyance soit un caractère obligé de sa vérité. L'esprit humain va se développant et découvre des vérités nouvelles; mais ces vérités que la nature n'a point inspiré d'abord et que le grand maître de l'humanité ne lui a pas enseignées dès l'origine, n'obtiennent pas d'ordinaire une universalité suffisante dans le temps et l'espace, pour produire sans discussion un parfait assentiment.

C'est surtout de la soumission à l'autorité du genre humain que la philosophie peut tirer de grands avantages. Voilà pourquoi nous nous sommes attachés à l'établir solidement. La philosophie pourra trouver aussi une utilité considérable à montrer du respect et de la déférence pour l'autorité existant à des degrés inférieurs; nous allons donc parcourir successivement ces degrés divers.

Autorité de l'unanimité des hommes spéciaux dans certaine partie du domaine de la science.

Elle est grandement respectable, et pour s'élever contre elle il faut avoir de puissants motifs, des raisons bien convaincantes (2). Je dis plus: à ce deuxième degré, l'autorité humaine peut devenir infailible. Il en sera ainsi quand il s'agira de questions à la portée de tous et que chacun avait intérêt à bien résoudre. Il en sera ainsi dans les questions qui ont pour objet l'observation extérieure et les sciences exactes. Qui voudrait révoquer en doute le témoignage uniforme, par exemple, des médecins, des physiiciens de tous les temps et de tous les lieux, touchant certaines observations par eux faites constamment et universellement; touchant certaines inductions reconnues par tous comme fort simples et manifestes? Qui pourrait ne pas regarder comme indubitables les règles des arts libéraux et des arts mécaniques, toujours et partout admises par les maîtres divers? Quel homme, étranger aux sciences mathématiques, n'admettrait pas comme certains des théorèmes qu'on lui dirait très-peu compliqués, et toujours admis et démontrés par tous ceux qui cultivent cette partie de la science?

Donc, l'unanime consentement de tous les individus d'une spécialité scientifique et artistique peut devenir, en de certains cas, très-nombreux, un témoignage irréfragable du vrai, et commander, par conséquent, une soumission entière. (3)

(1) Une erreur primitive, universelle et constante, nous paraîtra toujours pour plusieurs raisons signalées plus haut, inadmissible dans une partie quelconque du domaine de la connaissance.

(2) La théologie le reconnaît formellement dans sa sphère, puisqu'elle enseigne qu'on ne peut, sans témérité, combattre le sentiment unanime des docteurs sur un point non encore décidé par l'Église.

(3) Melchior Canus. Neuvième lieu théologique.

Mais si, au lieu d'être unanimes, les maîtres sont divisés entr'eux, quelle sera l'autorité du plus grand nombre ?

On bien, il s'agit de questions ardues, auxquelles peu d'esprits peuvent atteindre ; ou bien d'objets accessibles aux intelligences ordinaires versées dans les matières dont ils font partie.

Dans le premier cas, on doit plutôt peser les suffrages que les compter ; et l'autorité du petit nombre pourrait fort bien prévaloir sur celle du plus grand. Cela est manifeste, puisque, ensuite de l'hypothèse, l'objet du litige n'est accessible qu'au moindre nombre, il est possible que ceux qui ont bien vu se trouvent dans cette catégorie.

Mais, si la question est à la portée des esprits ordinaires, et que quelqu'une des solutions proposées ait toujours et partout, depuis l'ouverture des débats, réuni une imposante majorité, l'autorité du plus grand nombre sera fort respectable ; et, avant de s'engager dans le camp opposé, il faudra réfléchir longuement et ne faire une pareille démarche que pour de bien solides motifs. J'excepte le cas où l'existence de la majorité pourrait trouver sa raison suffisante dans le culte de quelqu'une des *idoles* du fameux chancelier d'Angleterre, F. Bacon, c'est-à-dire dans les intérêts de préjugés et de passions, dans l'esprit de corps et de nationalité.

Or, une origine de cette sorte peut souvent être assignée, à juste titre, à ce qu'on appelle opinion dominante, ou bien, en d'autres termes, à une opinion qui réunit actuellement le plus grand nombre de suffrages. En pareille conjoncture, le philosophe conservera toute son indépendance : il n'aura pas égard à l'autorité du grand nombre. Il en sera de même alors qu'il verra que, dans la suite des âges, la majorité s'est rangée tantôt d'un côté et tantôt d'un autre.

En ce qui concerne l'autorité d'un petit nombre d'individus, l'on voit sans peine que, quelle que soit l'excellence de leur mérite, ils ne sauraient imposer la croyance. Ces hommes ont pu faillir. Toutefois, en général, il faut prendre leur sentiment en grande considération, surtout si, à la profondeur du génie, ils joignent la solidité de la vertu : (1) la vertu, en effet, produit ce merveilleux résultat, que toutes choses égales d'ailleurs, ceux qui la cultivent sont beaucoup plus à même de découvrir le vrai, particulièrement dans les questions morales.

Les regards dus à un petit nombre de grands hommes nous sont inspirés par la nature elle-même. Qui n'a pas, en effet, éprouvé du respect pour les noms illustres ? Quel philosophe, quel savant n'est pas bien aise de mettre ses idées sous leur patronage ? Quel théologien ne s'est pas félicité de rencontrer dans St. Thomas une opinion par lui préconçue ? Quel philosophe n'a pas retrouvé avec bonheur ses idées dans Platon ? Quel astronome ne se réjouit pas de voir ses théories en harmonie avec celle de Newton et de Kepler ?

Une partie des raisons employées pour établir l'autorité du genre humain militent aussi, quoique bien plus faiblement, en faveur de quelques esprits distingués. Je dois me dire : La raison de chacun de ces hommes est égale, et peut-être bien supérieure à la mienne, par conséquent, la raison de tous ces hommes, ou si on

l'aime mieux, toutes les raisons de ces hommes divers, d'accord sur un même point, ont une puissance de conviction bien autre que celle de mon sens individuel.

Ainsi que nous l'avons fait observer en traitant de l'opinion du plus grand nombre, de même, et à plus fortes raisons, doit on le remarquer ici : le sentiment de quelques esprits distingués devrait être regardé comme non avenu, si on lui découvrait une origine favorable à l'erreur.

Résumons brièvement tout ce qui précède.

Proclamée hautement dans l'antiquité et dans les temps modernes, par une foule d'esprits supérieurs, pratiquement reconnue par tous les hommes de tous les âges et de tous les lieux, l'autorité du sens commun de l'humanité s'établit encore très-solidement par voie de raisonnement direct.

Le sens commun ou la croyance primitive, constante et universelle du genre humain ne saillit jamais. N'avons-nous pas le droit d'en conclure qu'une croyance de cette sorte est infaillible ? Le sens commun, ou la croyance primitive, constante et universelle de l'humanité est le produit ou l'inspiration de notre nature raisonnable. Comment supposer qu'elle puisse jamais être erronée ? La primitivité, la constance et l'universalité, caractères du sens commun, ne sauraient convenir à l'erreur variable et locale et essentiellement postérieure à la vérité.

(La suite au prochain numéro.)

Consécration de S. G. Mgr. Ch. Larocque, Evêque de St. Hyacinthe.

Le monde a ses fêtes et ses solennités émouvantes ; mais avec tout son luxe, ses splendeurs et l'appel qu'il fait aux inclinations les plus fortes de l'homme, il ne peut rien offrir de comparable aux délicieuses et splendides solennités de l'Eglise.

Là Dieu est en communication intime avec les âmes, elles entendent ses accents vifs et pénétrants, mais de plus les splendeurs pieuses qu'elles contemplant, si grandes qu'elles soient, sont encore surpassées par l'idée et la pensée de tout ce qu'elles représentent.

Voilà ce qui constitue leur charme, leur attrait, et ce qui les rend réellement supérieures à tout ce que la terre peut rêver et accomplir de plus grand.

Or, parmi les belles pompes de la religion, il n'en est pas de plus grandes que celles qui entourent et accompagnent la consécration et l'intronisation des Princes de l'Eglise, et voilà ce que nous avons pu contempler dans la consécration de Sa Grandeur Mgr. Ch. Larocque, avec un concours de circonstances qui ont encore puissamment contribué à en relever l'importance.

La réunion d'un grand nombre de Prélats et de membres du Clergé, les qualités personnelles et les mérites si appréciés de celui qui était l'objet de l'auguste cérémonie, les sentiments de respect et d'attachement qu'il a conquis au milieu des populations qui assistaient à cette belle fête, étaient autant de motifs qui ont rendu l'impression profonde, et qui en perpétueront à jamais le souvenir parmi nous.

Nous allons en donner une idée, en reproduisant aussi complètement que possible l'excellent compte rendu qui en a été publié dans le *Courrier de St. Hyacinthe* :

"Nou! évêques se trouvaient présents : Mgr. Baillar-

(1) "Quorum aut ingenio aut virtute animus excellit, eos arbitramur, quia natura optimi sunt, cernere naturam vim maximam." Cicero, Tuscul. 1, 15.

geon, évêque de Mon, et administrateur de l'archidiocèse de Québec; Mgr. Bourget, évêque de Montréal; Mgr. Guigues, évêque d'Ottawa; Mgr. Taché, évêque de St. Boniface; Mgr. Farrell, évêque de Hamilton; Mgr. de Goesbriand, évêque de Burlington, dans les Etats-Unis; Mgr. Piusoneault, évêque de Sandwich; Mgr. Horan, évêque de Kingston; Mgr. Lynch, évêque de Toronto.

Près de 200 prêtres et ecclésiastiques y assistaient aussi.

Parmi les laïques, on remarquait l'hon. G. E. Cartier, proc. gén. du Bas-Canada; M. C. J. Brydges, directeur de la compagnie du Grand Tronc; la députation de St. Hyacinthe, les autorités de la ville de St. Jean, les frères de l'Élu, avec sa pieuse mère qui recueillait en ce moment une si belle récompense de ses mérites et de ses vertus.

« Nous allons maintenant essayer de retracer les cérémonies qui accompagnent le sacre d'un Evêque. Nous suivrons l'ordre du Pontifical Romain. Mais avant, il importe de faire connaître certaines dispositions préliminaires.

Il doit y avoir deux autels de préparés dans le chœur de l'église où se fait la consécration: l'un plus grand pour le Consécrateur, et l'autre moins grand pour l'élu.

On place sur le grand autel un crucifix, et au moins quatre chandeliers. Au bas des degrés, on a le soin d'étendre des tapis. Non loin de l'autel, on prépare une crédence pour le consécrateur, sur laquelle sont une nappe et deux chandeliers, un vase pour le lavement des mains, le Calice et le St. Chrême.

Les sacristains doivent aussi préparer le *faldistorium* ou siège pour le prélat consécrateur. Trois autres sièges, l'un pour l'élu, et les deux autres pour les évêques dont le consécrateur doit être assisté, sont placés devant l'autel.

L'autel latéral, qui doit être distinct du grand, est orné d'une croix et de deux chandeliers dont les cierges doivent peser chacun une livre. Il porte aussi le Missel, le Pontifical, et tous les ornements pontificaux, de couleur blanche. Sur la crédence de l'autel latéral sont placés huit serviettes, deux pains, l'un en argent et l'autre doré, ainsi que deux barils de vin qui doivent servir comme offrande.

Le prélat revêt, dans le chœur, les ornements pontificaux dont nous donnons ici l'énumération et la signification.

D'abord, les *Sandales*. La chaussure que l'Evêque prend à l'église était la chaussure de distinction des prêtres et des sénateurs romains; c'est pourquoi l'église l'a donnée à ses pontifes, qui ne doivent la porter que dans la célébration des Saints Mystères. Elle signifie que les évêques sont les successeurs des Apôtres, ces grands missionnaires qui parcoururent le monde pour annoncer l'Évangile.

L'*Amict*, c'est un voile blanc que l'officiant passe sur sa tête et dont il se couvre les épaules. Il rappelle la modestie des paroles et le soin que nous devons avoir de retrancher toute conversation inutile lorsque nous sommes à l'église.

L'*Aube* est une tunique blanche, large, et qui descend jusqu'aux pieds; elle est le symbole de la pureté que le prêtre doit apporter à l'autel, et les fidèles au saint sacrifice.

Le *Cordon* est une ceinture destinée à retenir l'aube:

Il rappelle les liens dont le Sauveur fut chargé dans sa passion, ainsi que le détachement de la vie sensuelle.

La *Croix Pastorale* est une croix que les évêques portent sur leur poitrine, et qui rappelle l'antique usage où étaient tous les premiers chrétiens de porter une croix suspendue à leur cou.

L'*Etole* est un ornement que le célébrant passe autour de son cou, et qu'il croise sur sa poitrine: elle est le symbole de sa dignité et de sa puissance, et nous dit le respect que nous devons aux ministres des autels.

La *Tunique* et la *Dalmatique* sont des ornements propres aux sous-diacres et aux diacres; l'évêque les prend pour marquer qu'il est revêtu de la plénitude du sacerdoce. C'était le vêtement ordinaire des serviteurs chez les Romains: il prêche l'humilité à ceux qui le portent, et, en le donnant à ses ministres l'Église a conservé un souvenir de la plus haute antiquité.

Les *Gants* dont l'Evêque se sert quand il pontifie signifient la bénédiction qu'il vient solliciter de Dieu, et la pureté avec laquelle il s'approche de l'autel.

La *Chasuble* est un manteau ouvert sur les côtés: elle signifie la charité qui doit animer nos œuvres et nos prières.

La *Mitre* est un ornement dont l'origine remonte jusqu'à l'ancienne loi, et qui signifie la royauté du Sacerdoce: les deux bandes qui retombent sur les épaules marquent l'Ancien et le Nouveau Testament, dont l'évêque doit avoir une parfaite connaissance.

L'*Anneau Pontifical* est un des insignes les plus essentiels de la dignité et de la juridiction épiscopales. Il doit être d'or et orné d'une pierre précieuse.

L'anneau est le signe de l'alliance que l'évêque contracte avec l'Église, dans son ordination.

La *Crosse* est le sceptre de l'évêque, c'est-à-dire, la houlette du berger; elle lui rappelle qu'il doit veiller sur tout le troupeau.

La *Manipule* est un ornement que le Pontife porte au bras gauche, et qui indique le travail des bonnes œuvres, et la récompense qui l'attend.

Le *Grémial* est un voile qu'on place sur les genoux de l'évêque, lorsqu'il est assis, pendant la messe pontificale, afin de préserver ses ornements.

L'Église a donné des vêtements particuliers à ses ministres, afin d'inspirer plus de respect pour la religion et surtout pour le saint sacrifice; et afin de nous rappeler les dispositions avec lesquelles nous devons y assister.

Quand tout fut prêt, que chacun eut pris la place qu'il devait occuper, un des évêques assistants, s'adressant au prélat consécrateur, lui exprima le désir de l'Église de voir revêtu de la dignité épiscopale le prêtre qui se trouvait présent à ses côtés.

Le prélat demanda alors s'il avait reçu ses Bulles, et sur la réponse affirmative de l'évêque assistant, il en ordonna la lecture. Quand cette lecture fut terminée, le prélat répondit *Deo Gratias*.

Il fit ensuite prêter le serment à l'élu, en latin. Après le serment vient l'examen et l'interrogatoire auxquels répond celui qui doit être consacré.

Le consécrateur dit alors: Que le Seigneur augmente cette foi en vous, et qu'il vous conduise à la véritable et éternelle béatitude, très cher Frère en Jésus-Christ.

Et tous répondent: Amen.

Le consacré et le consacré célébrèrent alors la messe jusqu'à l'*Alleluia*.

C'est à cette partie de l'office que le Révd. Messire Désaulniers monta en chaire, et d'une voix émue, dit aux fidèles qui se pressaient dans l'enceinte sacrée, pourquoi il paraissait devant eux, fit connaître la nature de l'Épiscopat, la sublimité de ses fonctions, et le respect que nous devons lui témoigner.

Nous donnons ici ce sermon tel que nous le trouvons dans la *Minerve*, c'est un chef-d'œuvre de doctrine et d'éloquence.

Le prédicateur prit pour texte de son discours ces paroles de St. Jean, chap. XX, V. 21 :

Sicut misit me pater et ego mitto vos : De même que mon père m'a envoyé, ainsi je vous envoie. Puis, jetant un regard sur l'Église et sur l'assemblée, il s'exprima à peu près en ces termes :

« Elle est grandiose, elle est sublime la pompe que l'on voit en ce jour se déployer sous nos regards avides ! Quel est donc, M. F., l'événement qui rassemble en votre ville naissante tant d'illustres pontifes des diverses Églises de l'Amérique Britannique ? Pourquoi ce clergé nombreux arrivé de toutes les parties de la province, et encombrant toutes les avenues du sanctuaire ? Pourquoi, à l'entrée de ce sanctuaire, voyons-nous des conseillers de Sa Majesté, des ministres du gouvernement, que leurs occupations sembleraient retenir en ce moment dans la capitale ? Pourquoi cette foule pressée qui cherche à se placer dans cette vaste enceinte ? Pourquoi, après six mois à peine écoulés, me revoyez-vous en cette chaire pour vous annoncer de nouveau la parole de Dieu ? Est-ce que je viendrais encore vous annoncer la grande nouvelle d'un Jubilé ? Non, M. F., il n'est pas question d'un Jubilé, mais d'un événement qui, comme ce Jubilé, et avec plus de raison, est une cause universelle de joie et d'allégresse, *Jubilatio Deo omnis terra*, m'écrirai-je avec le roi-prophète, réjouis-toi ô terre de St. Jean, car celui qui depuis au-delà de 20 ans t'ouvre de gras pâturages, et fait fructifier le bon grain dans les champs fertiles, est l'Élu du Seigneur et devient en ce jour un des princes de l'Église. Jésus-Christ lui fait entendre ces paroles puissantes qu'il adressait après sa résurrection au collègue apostolique : *Sicut misit me pater et ego mitto vos*. Celui que vous aimez, M. F., devient un des successeurs des Apôtres, successeur de ces hommes qui, revêtus de l'autorité de J. C., étaient destinés à continuer sur la terre la mission de Verbe Divin Incarné.

Et toi, ô terre de St. Hyacinthe, pousse aussi vers le ciel ton cri de joie. *Jubilatio Deo omnis terra* ; l'enfant choisi que la Divine Providence avait voulu confier à tes soins, et qui, depuis de longues années, vivait loin de toi, revient aujourd'hui pour te rendre au centuple ce que tu lui avais donné. Oui, il revient à toi, mûri par l'expérience et chargé des fruits et des mérites d'un long apostolat. Tel est le vaisseau qui à sa sortie du port n'offre aux yeux que la fraîcheur de sa construction nouvelle et qui, après des voyages de long cours, revient tout pavoisé comme dans un jour de fête et chargé des richesses de l'Orient.

Le mot de l'Évangile est encore une fois véritable : *Tristitia vestra vertetur in gaudium*. Le Pasteur bien-aimé qui naguères faisait sa joie et qui, peu de temps après, succombant sous le poids des infirmités causa des justes pleurs, se voit aujourd'hui remplacé par un Pontife selon son cœur, comme selon le cœur de Dieu ; ses vœux sont exaucés, sa prière écoutée : le vicere de

Dieu sur la terre appréciant les heureuses qualités de celui que vous avez le bonheur d'avoir pour Pasteur, l'a élevé à la dignité sublime de l'Épiscopat. Telle est, M. F., la cause de la fête inusitée dont vous voyez se développer au milieu de vous les saintes splendeurs. Votre illustre Pasteur, voulant avant son départ donner à ses chers paroissiens un témoignage de son amour, vous a rendus les heureux spectateurs de l'action par laquelle l'Église vient incarner de nouveau, dans la nature humaine, les vertus et l'autorité de son divin Fondateur.

Mon devoir en cette solennelle circonstance est d'attirer votre attention sur l'enseignement que doit donner aux fidèles la consécration d'un évêque, enseignement qui doit avoir pour effet d'éclairer votre foi en l'Église catholique et de vous attacher à cette Église d'un amour inaltérable.

Puis, divisant son discours, l'orateur annonce qu'il traitera, d'abord, de la nature du pouvoir épiscopal, et, en second lieu, des fonctions augustes de l'évêque, et particulièrement des deux qui regardent immédiatement les fidèles, c'est-à-dire de la prière et du ministère de la parole ; puis il donnera sous forme de déduction le devoir des fidèles à l'égard de ces princes de l'Église. Et il se demande : Qu'est-ce qu'un évêque ? Pour donner à cette question une réponse convenable et adéquate, il faut, dit-il, saisir dans toute son étendue l'œuvre de la rédemption. La rédemption n'est pas seulement l'immolation de Jésus-Christ sur le calvaire, mais c'est, de plus, la sanctification du pécheur ; plus que cela, c'est la transformation de la vie naturelle de chaque membre de l'Église en une vie surnaturelle et divine. La rédemption ainsi envisagée, et elle ne peut pas l'être autrement, requiert de toute nécessité la permanence ici-bas de l'action divine ; car une action, pour produire son effet, doit atteindre son objet ; mais l'objet est la sanctification du pécheur lui-même, qui ne peut être atteint qu'en autant qu'il sera existant. Donc l'action divine doit subsister tant qu'il y aura des pécheurs à sauver, c'est-à-dire, doit subsister jusqu'à la fin des siècles. D'un autre côté, l'action de Dieu doit être sensible, car l'homme ne peut être atteint, même dans son âme, qu'à la condition d'agir sur ses sens ; selon la doctrine de la plus haute théologie consignée au livre de la Somme de St. Thomas : *Homo per sensibilia inducitur ad intelligibilia* ; ainsi donc il faut la subsistance de l'action de Dieu d'une manière sensible.

Ici, on m'objectera peut-être que Jésus-Christ pouvait bien, avant son ascension, faire tout ce qui était requis pour sauver les hommes, même futurs. A cela je répondrai qu'il ne s'agit pas de savoir si Dieu aurait pu sauver les hommes selon un plan quelconque. Je n'ai ici qu'à constater la volonté de Dieu et non lui substituer un plan différent de celui que lui faisait adopter sa sagesse. Dieu, pour sanctifier le pécheur, veut sa coopération, et conséquemment il faut que le pécheur existe pour pouvoir correspondre à la grâce et laisser opérer dans son âme le Dieu qui agit sur lui par des moyens sensibles.

M'élevant maintenant à considérer cette vérité que Jésus-Christ a cessé d'agir visiblement et sensiblement sur cette terre, il faut de toute nécessité que Jésus-Christ charge quelques hommes de parler à sa place et par son autorité. Alors, on voit qu'il coopère lui-même, le divin Rédempteur, à l'œuvre de son ministre, en lui prêtant son action intérieure et insensible, tandis que le

ministre fournit la partie sensible de cette coopération toute divine : de là découle toute la doctrine des sacrements.

Les sacrements sont nécessaires à l'œuvre de la rédemption et pour la subsistance des sacrements et pour le sacerdoce qui ne finit pas ; or, sans Evêque le sacerdoce disparaîtrait de la terre, comme il a disparu de toutes les sociétés hérétiques, car l'Evêque seul possède le Sacerdoce tel qu'il est possédé par J.-C., c'est-à-dire, avec la puissance de le communiquer indéfiniment. L'Evêque seul peut faire un prêtre, et à plus forte raison, seul il peut consacrer un Evêque. Ainsi sans évêque pas de sacerdoce, pas de sacrement, de ces sacrements de pénitence et d'eucharistie dont le premier donne la vie surnaturelle et l'autre la conserve et la perfectionnant. Sans le sacerdoce pas de tabernacle, où J.-C. réside tous les jours au milieu de nous, pas d'autels où il se sacrifie sans cesse pour la rémission de nos péchés, pas de table sainte, où chaque membre de l'Eglise ne fait qu'un avec son Sauveur lui-même, ne fait qu'un avec son Père céleste. Donc pas d'évêque, pas de sacrement, pas de rédemption. Maintenant, je puis vous dire ce que c'est qu'un évêque, en affirmant de lui ce qu'un illustre père de l'Eglise disait du simple chrétien : *alter Christus*, c'est un autre J.-C.

En considérant l'évêque sous ce point de vue, on n'a pas lieu de s'étonner que Constantin, le maître du monde, ait voulu occuper le dernier siège au concile de Nicée. On ne doit pas, non plus, être surpris de voir comme le Grand Théodose courbait volontiers son front puissant sous la main du Saint Evêque Ambroise, acceptant humblement les pénitences que celui-ci jugeait à propos de lui infliger.

Puis, entrant dans la 2^{me} partie, l'orateur exprime que la fonction principale de l'Evêque est de donner le mouvement et la vie à tous les membres du sacerdoce. Il dit quelque chose de l'harmonie admirable de l'Eglise dans sa permanente unité ; — unité de gouvernement, unité de doctrine, unité conservée indéfiniment par le pouvoir et la surveillance de l'Evêque qui reste attaché inviolablement à la chaire de St. Pierre. N'ayant pas le temps de donner à cette partie tout le développement convenable, il parle de la prière, comme devoir principal de l'Evêque. Il fait voir la puissance de cette prière sortant des lèvres de celui dont la voix est autorisée au trône de la miséricorde. Puis, en preuve, il cite Moïse requérant, sur le mont Sinaï, de Dieu irrité, le pardon de ceux qui lui ont été confiés. Moïse remporte une victoire sur le Tout-Puissant qui devient suppliant devant sa créature : *Dimitte me, ut accendatur furor meus*. Voyez par là quelle doit être la puissance de l'Evêque priant pour la rémission des péchés du peuple : Moïse était la figure de ceux qui devaient être les ministres de Dieu.

La prière est le seul moyen que le Maître du monde ait mis entre les mains de l'homme pour le rendre participant du gouvernement de la Providence. Et conséquemment la prière, dans la bouche de l'évêque, place celui-ci dans la condition de participant dans la royauté divine. De là l'orateur développe l'avantage qu'ont les fidèles de pouvoir compter sur les prières des ministres de Dieu :

La seconde fonction, qui est le ministère de la parole, consiste surtout dans la charge qu'a l'évêque de faire

subsister la vérité parmi les hommes et de la conserver telle que J.-C. l'a révélée au monde.

Rien de plus nécessaire, dit l'orateur, pour le bonheur du monde, sous tous les rapports, religieux, moral, politique et civil, que de posséder la vérité. Or, cette vérité est déposée dans le corps des évêques, afin qu'elle ne cesse jamais d'éclairer les hommes dans tous les rangs de la société.

De là la nécessité de respecter la voix de l'évêque proclamant la vérité. Ainsi, en conclusion, l'orateur rappelle aux fidèles l'amour, le respect, la vénération dus à l'épiscopat et le devoir pour chaque citoyen, quelque haut placé qu'il soit, de chercher la vérité dans l'enseignement donné par le corps enseignant de l'Eglise.

Puis s'adressant à l'évêque consacré :

« MONSIEUR, — En ce jour, où l'Eglise va placer sur votre front le diadème du Pontificat, je ne dirai pas les dons que Dieu vous a faits, pour manifester la vocation de votre personne à la dignité de l'Episcopat. Inutile de détailler vos titres à cette sublime position, en présence d'un peuple dont, pendant vingt ans, vous avez été le pasteur ; ce peuple vous connaît, et vous voyez, Mgr., par les témoignages éclatants qu'il vous donne, jusqu'à quel point vous avez attiré sur vous et sa reconnaissance et sa vénération profondes : *Sapientiam ejus enarrabunt gentes*. Il ne me conviendrait guère, d'ailleurs, d'ajouter mon propre témoignage à celui des augustes Prélats, qui vous ont recommandé à l'attention du Vicair de Jésus-Christ, d'où est sorti ce concert de louange que vous a dressé aujourd'hui l'Eglise et votre Dieu : *Et laudem ejus annuntiabit ecclesiu*.

Vous avez souvent admiré la conduite de la divine Providence à votre égard ; vous n'avez pas oublié comme elle a envoyé devant vous un ange de la terre qui vous a pris par la main dès vos plus tendres années, afin d'ouvrir votre intelligence à la vérité et votre cœur à la vertu. Sachez-le, Mgr., cette bonté de la Providence qui excite en vous une si vive reconnaissance, ne fait que relever en nous tous, vos diocésains, la haute estime et la vénération profonde que nous sommes heureux d'entretenir envers votre personne sacrée. Le Dieu qui, depuis de longues années, vous prépare à l'Episcopat, ne vous a, sans doute, éloigné du berceau de votre éducation, que pour multiplier, sous vos pas, les variétés des situations, afin de vous rendre plus apte à les commander toutes.

En acceptant, Mgr., le fardeau si lourd de l'Episcopat, vous avez senti votre cœur brûler plus vivement de la charité divine, et dès ce moment, un ardent amour, je le sais, vous unissait à tous vos diocésains. Eh bien ! Mgr., cet amour que le St. Esprit fit naître dans votre cœur, nous aimions à vous le rendre, et je sais que je ne serai pas désavoué, en vous l'exprimant en ce jour, comme un juste tribut d'hommage, au nom du clergé et des fidèles de votre diocèse.

Pour vous tous, M. F., qui dans le secret de vos cœurs, offrez à Dieu le sacrifice qui vous est imposé de la part d'un pasteur chéri, pour prix de ce sacrifice, recevez la grâce d'un plus fort attachement à l'Eglise de votre Dieu. Elle seule possède le véritable sacerdoce, elle seule possède l'Episcopat, source du sacerdoce. Elle seule, conséquemment, est la source de notre salut ; aimez-la, c'est ce que, dans notre monde chrétien, nous

vous souhaitons avec la bénédiction de Mgr. le Consécréteur.

Après le sermon, l'élu et les évêques assistants se replacèrent devant l'autel, puis le prélat consécrateur y étant monté et s'étant assis sur le *sublucatorium*, se tourna vers le consacré, et lui dit : *L'Evêque doit juger, interpréter, consacrer, ordonner, offrir, baptiser et confirmer.*

On chante ici les *Litanies des Saints*. Pendant tout le temps que dure ce chant, l'élu est la face contre terre à gauche du consécrateur.

Cette touchante cérémonie qui se fait dans toutes les ordinations, ainsi qu'o durant la Semaine Sainte, ne laisse jamais que d'impressionner vivement les fidèles. Elle est en vérité bien propre à émouvoir les cœurs, en nous enseignant combien sont vaines les grandeurs humaines.

On chante ensuite le *Veni Creator* pour appeler les bénédictions du St. Esprit sur l'élu, puis il est oint du Saint Chrême.

Le consécrateur en remettant au consacré le bâton pastoral, l'anneau, l'Évangile et la mitre, prononce des paroles qui sont autant d'enseignements pour le nouvel évêque, qui vient de recevoir le St. Esprit.

A ce moment, éclate la joie de l'Église. Elle entonne un cantique d'action grâces.

Les joyeux accents du *Te Deum* résonnent sous la voûte du temple tant étonné de tant de sublinités.

Avec quelle avidité, quel empressement, la foule veut considérer le nouveau prélat qui s'avance majestueusement dans la nef ! Avec quelle piété, et quel bonheur on se courbe sur son passage pour recevoir la première bénédiction qu'il donne depuis qu'il a reçu la plénitude du sacerdoce ! Oh ! heureux, mille fois heureux, ceux qui se trouvaient là pour profiter de la grâce attachée à ce premier acte du nouveau Pontife !

LE DINER.

Après la cérémonie du Sacre, Nos Seigneurs les Evêques, le Clergé et quelques Messieurs laïcs invités au dîner se rendirent au Couvent des Dames de la Congrégation.

À deux heures et demie une table splendidement préparée par les Dames de la Ville de St. Jean appelait les nombreux invités à venir se délasser des fatigues de la matinée.

A la table des Evêques se trouvaient assis Mgr. de St. Hyacinthe ; à sa droite, Mgr. de Montréal ; l'hon. G. E. Cartier, M. Mignault, Curé de Chambly.

À la fin du dîner, l'hon. M. Cartier se leva et demanda la permission de proposer la santé du nouvel Evêque de St. Hyacinthe, permission que Mgr. n'exprima pas verbalement, mais que M. Cartier supposa donnée, comme toute l'assemblée le désirait. L'hon. ministre fut accueilli avec des acclamations unanimes. Il avoua qu'il avait assisté à cette cérémonie magnifique avec des impressions profondes. C'était la première fois qu'il se trouvait au Sacre d'un évêque et jamais il ne lui serait possible d'oublier ces scènes si grandes, si belles, ces cérémonies si solennelles que l'Église Catholique déroule aux yeux du public quand il s'agit d'élever un prêtre à la sublime dignité de successeur des apôtres. Il exprima ensuite le bonheur qu'il éprouvait de pouvoir assister au Sacre de son vénérable ami, le Curé de St. Jean. Tout le monde applaudissait

à ce choix du Souverain Pontife, parce que tous connaissent le pieux, savant et modeste Curé de Compiègne qui devenait Evêque de St. Hyacinthe. Du reste, on comprend qu'il n'avait pas à s'étendre sur la dignité Episcopale, après le discours si plein de logique, de clarté et de vérité, par lequel le Révd. M. Désaulniers avait rehaussé la cérémonie si belle en elle-même. Une chose avait, pendant la cérémonie, produit sur son cœur une impression qui ne s'effacerait jamais. " Vous, Monseigneur, vous étiez sans doute occupé uniquement à prier Dieu afin d'obtenir les secours d'en haut pour vous acquitter dignement des redoutables fonctions dont vous avez été investi. Quant à nous, nous avons remarqué aux portes du sanctuaire et presque sur les degrés une femme profondément émue. La joie fait couler les larmes comme la tristesse. Elle pleurait aussi, mais c'était de bonheur.

" En ce jour, en effet, son fils était élevé à la sublime dignité de Prince de l'Église Catholique. Je ne sais si l'on peut répéter les paroles de la Sainte Ecriture prononcées dans une circonstance solennelle, mais il me semble pourtant que les spectateurs de cette joie maternelle auraient pu lui dire : Aujourd'hui vous êtes béni entre toutes les femmes."

L'hon. Monsieur Cartier remarqua alors que le terrain qu'il venait de parcourir était toujours glissant pour un laïque, et qu'à cause de cela, il passerait à un autre ordre d'idées plus en harmonie avec ses habitudes d'homme politique, livré à la discussion, et absorbé pour ainsi dire, dans le soin des choses profanes. Néanmoins, il ne fallait pas croire que ces choses profanes fussent être recherchées pour elles-mêmes, puisque tout avait été créé pour servir à la gloire de Dieu. Au reste, ce principe recevait aujourd'hui une application bien agréable puisque une de ces grandes entreprises industrielles qu'on s'accoutume à ne considérer qu'au point de vue matériel, leur avait fourni les moyens d'assister à l'imposante cérémonie du Sacre de Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe : " Aujourd'hui donc, le Grand-Trône lui-même servait à la gloire de Dieu et réalisait le but auquel, en définitive, doivent tendre les institutions et les entreprises humaines. Il se permettrait d'ajouter une autre circonstance qui contribuerait sans doute à rendre mémorable le jour du Sacre de Mgr. Charles Laroque, comme Evêque de St. Hyacinthe. Pendant la cérémonie, il avait reçu une dépêche lui annonçant que la grande entreprise de la pose du télégraphe transatlantique venait d'être terminée. Ce résultat des recherches et des efforts du génie humain semblait avoir pour but les choses purement profanes, mais il servirait aussi à la propagation de la parole de Dieu ; et il était heureux de cette coïncidence qui ajouterait du relief au souvenir de cette journée déjà si belle en elle-même.

Après quelques autres remarques, l'hon. M. Cartier proposa la santé de Monseigneur Charles Laroque, Evêque de St. Hyacinthe. Cette santé fut reçue avec une triple salve d'applaudissements. M. Cartier, lui-même, avait été fréquemment interrompu par des applaudissements et des bravos qui montraient bien l'appréciation que faisait de ses paroles l'auditoire d'élite qui entendait son discours peu soigné quant à la forme, mais plein d'idées élevées, religieuses, de vues délicates et ingénieuses et de sentiments tout-à-fait dignes de l'illustre homme d'état.

Mgr. de St. Hyacinthe se leva pour répondre. Sa

Grandeur parla avec émotion, et l'éloquence du cœur coula de ses lèvres. Mgr. commença en remerciant M. Cartier des témoignages de sa bienveillance, mais il se plaignit que l'expression de son estime et de sa considération fut trop au-dessus de ses mérites; c'est à Mgr. Larocque, ajouta-t-il, qu'il faut rapporter tant d'estime; les éloges ne sont dus qu'à lui. C'est à la faveur de son mérite que j'ai été élevé aujourd'hui à cette dignité. En me nommant évêque, c'est lui qu'on honorait. Le vénérable Prélat est accablé d'une infirmité qui le force au repos. Il demandait un successeur, ou plutôt un coadjuteur, un compagnon, un ami. L'Église l'aime, ce digne évêque qui fait toutes ses joies. Elle a voulu lui prouver sa sollicitude en envoyant auprès de lui quelqu'un qui lui serait dévoué, parce qu'il serait son parent, qui prendrait soin de lui comme d'un frère. Ce n'est donc pas mon mérite qui m'a fait élire évêque, c'est ma qualité de parent d'un évêque de mérite. N'est-ce pas, Messieurs, que Mgr. Jos. Larocque est un évêque plein d'un mérite immense? (Oui, oui.)

M. Cartier a eu la délicatesse de faire allusion à ma bonne mère, oh! je l'aime, ma mère! Elle m'a tant aimé! Elle a été si bonne pour moi, depuis le jour où elle m'a donné la vie! Elle a pris soin de moi, elle s'est imposé tous les sacrifices pour me faire heureux, et je voudrais pouvoir exprimer toute la vivacité de ma reconnaissance filiale, si je le pouvais. M. Cartier a fait une omission qui ne lui serait pas arrivée, s'il s'était mis en communication avec son voisin, avec le vénérable vieillard qui est là, le Rév. M. Mignault. Ma mère m'a donné le jour, mais malgré tous ses efforts, elle n'eut jamais pu réussir à me donner l'éducation. C'est lui, c'est ce bon père, qui m'a recueilli et qui m'a brisé le pain de la pensée; c'est lui qui m'a fait ce que je suis. Aurai-je jamais des expressions assez chaleureuses pour lui dire combien je l'en remercie? Oh! oui, merci, merci, bon père, votre fils n'est pas ingrat.

M. Cartier a fait allusion à l'industrie, comme si l'Église n'y portait pas toute l'attention qu'elle mérite. Je me contenterai de faire remarquer que lors de la pose du premier câble en 1858, l'Église, croyant en la réalité du succès, fit des prières publiques. A Montréal, Mgr. Bourget fit chanter un *Te Deum*. L'Église ne demande pas mieux que de favoriser les développements de l'industrie.

M. Cartier, pardonnez-moi l'hésitation que j'ai mise à vous permettre de parler. Je conserverai toute ma vie le souvenir de mes hésitations et de la manière dont vous m'avez vaincu.

Le Rév. M. Mignault, se levant avec près d'un siècle sur ses cheveux blancs, répondit en deux ou trois mots: "Gloire à vous, bon fils, qui avez toujours été si complaisant pour moi, qui avez tout fait pour me causer du plaisir. En ce moment je me dirai récompensé non pas une fois, mais des milliers de fois, et qu'elle sera heureuse l'Église, notre mère commune, si vous êtes aussi bon fils envers elle que vous l'avez été envers moi!"

Avant de nous éloigner de St. Jean, continue le *Courrier de St. Hyacinthe*, nous avons un devoir impérieux à remplir.

Nous devons adresser aux citoyens de cette ville et aux organisateurs de la fête, en particulier à M. Hazen, avec qui nous nous sommes trouvé plus en rapport, et dont la gracieuse obligeance nous a endetté, les éloges

qu'ils ont mérités par le zèle, le dévouement, la générosité et l'activité dont ils ont fait preuve.

Tous les citoyens et les dames se sont mis à contribution pour cette occasion. Les ornements nécessaires à Sa Grandeur Mgr. Larocque lui ont été donnés par ses anciens paroissiens.

La Crosse en or, ouvrage d'un genre nouveau, et l'une des plus riches et des plus précieuses qu'il y ait en Canada, est un présent de M. Jobson. Le Bougeoir, non moins beau, l'accompagnait.

Les frères de Sa Grandeur, MM. Henri, Godofroy et Bazile Larocque, lui ont donné la Croix et la chaîne.

L'Anneau, une paire de gants et de sandales, la tunique, la dahmatique, sont des dons des Dames de St. Vincent de Paul.

Voici l'adresse que ces Dames ont présenté à Sa Grandeur en même temps que leur cadeau:

"MONSIEUR.— Il se rencontre dans la vie des circonstances destinées à accomplir des changements profonds, changements auxquels on n'était pas préparé, et qu'il fait toujours peine de subir. Accoutumées à voir en vous, Monseigneur, un de ces hommes appelés du Ciel, pour y conduire les âmes, à travers les déceptions multiples d'ici-bas; instruites par les paroles abondantes en sagesse qui coulaient de vos lèvres sacerdotales; guidées par vos enseignements dans les voies de la piété et de l'amour, nous reconnaissons avec plus de force le prix des suaves consolations versées de votre cœur dans les nôtres.

Votre existence au milieu de nous a été remplie des œuvres de cette charité immense qui distingua toujours les vrais hommes de Dieu et de l'Église.

"Ah! pourquoi le Ciel a-t-il parlé pour nous ravir le pasteur qu'inspirait le feu sacré dans la direction de cette société de St. Vincent de Paul, que lui-même avait établie dans cette ville? Toute une vie de reconnaissance pourrait-elle être un léger tribut à tant de générosité et de zèle, à la piété hautement reconnue dont les exemples éclatèrent mille fois parmi nous. L'airain et le marbre transmettent aux âges la mémoire des bienfaiteurs de l'humanité; la vôtre sera gardée dans les replis intimes de nos cœurs. Oui, toujours il vivra le souvenir de tant d'actions qu'une humilité profonde s'étudiait à dérober aux regards, mais que des voix reconnaissantes se sont chargées de proclamer.

"Monseigneur, j'ai prononcé le mot de reconnaissance. C'est une parole bien belle pour exprimer un sentiment encore plus magnifique. Mais chose étrange, c'est un sentiment qui ne peut rencontrer dans les dons même les mieux choisis une réalisation complète. Nous l'avons sentie, cette impuissance, et surtout, nous nous sommes dit: N'y aurait-il rien, rien qui pût nous rappeler à votre souvenir et dont le langage, quoique muet, fût néanmoins capable de vous redire quelque chose de notre gratitude, et par là exercer cette sorte de magie qui adoucit les regrets de l'absence?"

"Désormais, il ne nous sera plus permis de vous regarder comme le guide de notre société; un trône vous appelle dans des lieux qui vous réclament avec envie. Heureux troupeau qui sera guidé par votre voix dans les grandes routes de la vie de la religion! Monseigneur, la Société des Dames de St. Vincent de Paul a voulu, elle aussi, participer au cadeau de souvenir, que les citoyens de St. Jean vous ont destiné. Oui, nous avons choisi de vous offrir divers objets, entre autres, l'anneau

du premier Pasteur d'un diocèse : votre condescendance à accepter ces dons si faibles, en sera tout le prix, et, heureuses de succès, nous nous permettrons de le redire à ceux qui se lèveront après nous dans les sentiers de la vie."

* * *

INSTALLATION DE MGR. L'ÉVÊQUE DE ST. HYACINTHE.

Mardi matin, à 9½ heures, Sa Grandeur arrivait en cette ville, accompagnée de Nos Seigneurs les Evêques de Théo, administrateur de l'archidiocèse de Québec, de Montréal, des Trois-Rivières, de St. Boniface, d'Ottawa, de Kingston, et de Toronto. Mgr. Joseph Laroque, qui assistait à la cérémonie, attendait Sa Grandeur, l'Evêque de St. Hyacinthe, au palais épiscopal.

L'espace ne nous permet pas d'exposer dans leur ensemble, les cérémonies de l'installation, mais nous allons donner, tel qu'il a été reproduit dans le *Courrier de St. Hyacinthe*, l'admirable discours qui a été prononcé par Mgr. Taché à la cathédrale, pendant la pieuse solennité.

Le texte était admirablement choisi :

" *Benedictus qui venit in nomine Domini.*

" *Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* (St. Mathieu, c. XXI, v. 29)

MESSEIGNEURS :

" Il y a deux jours, un grand nombre de Pontifes, de prêtres et de fidèles se réunissaient à St. Jean pour être témoins de la consécration d'un Evêque. Une parole éloquent et pleine de science déroulait devant un auditoire attentif les titres que l'Eglise Catholique possède et qui exigent notre vénération et notre amour. Souffrez que je continue à vous expliquer la signification des belles cérémonies dont vous êtes les heureux témoins.

Un mot, prononcé dans une circonstance bien solennelle, vous donne l'idée que vous devez attacher à ces grandes fêtes religieuses qui se succèdent depuis quelques jours.

Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur. L'Evêque, en effet, c'est le continuateur de Jésus-Christ sur la terre : il représente la personne, il continue l'œuvre du fondateur de la religion chrétienne, du Verbe Incarné, du Grand et Unique Pontife.

L'installation d'un nouvel Evêque, dont vous venez d'être les témoins, a eu son premier modèle dans une circonstance bien solennelle dont l'Evangile nous a transmis la touchante histoire. N. S. Jésus-Christ, avant de mourir sur la croix, avait lui-même tracé le modeste programme de son entrée triomphante dans la Cité Sainte.

Il entra, accompagné de ses disciples. Le peuple le reçut avec joie, il étendit sous ses pas de riches vêtements et répandit devant lui les fleurs et la riche verdure des forêts. Et vous, M. F., vous recevez aujourd'hui le représentant de Jésus-Christ. Il entre dans la ville de St. Hyacinthe, autre Sion qui se réjouit et dont le peuple chante avec allégresse : " *Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur.*" Ah ! oui, il vous vient au nom du Seigneur. Au nom de Dieu qui vous l'envoie ; au nom de l'Eglise qui a fait couler sur son front l'onction qui l'élève au rang des Princes du peuple de Dieu ; il vous vient, muni des suffrages des Evêques et le désiré de tout le peuple.

Quel spectacle magnifique se présente à nos yeux !

Et comme ces scènes si émouvantes qui se déroulent devant nous, sont bien faites pour consoler l'humanité courbée sous le poids des humiliations et des misères, qui ont suivi la chute de l'homme tombant du faite des grandeurs dans une bassesse profonde !

Celui que Dieu élève aujourd'hui si haut, à qui il confie de si grands pouvoirs, qu'il appelle si près de lui, qu'il s'unite d'une manière si intime, ce n'est pas un de ses messagers célestes qui voient Sa face adorable. Non, c'est un homme ; c'est un père ; doué sans doute d'une manière excellente, mais enfin revêtu de notre nature déchue.

En l'élevant à cette sublime dignité, Dieu nous accorde un motif de grande joie et nous impose un devoir de respect et de reconnaissance.

Mais pour comprendre encore mieux les sentiments qui doivent nous animer en ce jour, voyons combien est profondément vraie cette parole que nous chantons : *Benedictus qui venit in nomine Domini.* L'Eglise ordonne à l'Élu du Seigneur de se revêtir d'ornements nombreux. N'allons pas nous imaginer que ces ornements soient sans une signification profonde. Certes, il n'y a rien de petit dans ce que fait l'Eglise, et si elle revêt ses Princes d'ornements si nombreux et d'un ampleur si riche, c'est pour signifier que l'Evêque est investi d'un pouvoir et d'une dignité bien propres à nous frapper d'étonnement, de respect et de reconnaissance.

Cette vérité vous paraîtra encore plus évidente en réfléchissant sur la signification des différentes parties de l'habillement Pontifical.

Il porte une chaussure riche et belle afin qu'il se souvienne que Dieu lui ordonne de courir sans cesse après le troupeau confié à ses soins. Il doit suivre ses brebis dans le sentier étroit de la montagne, au milieu des ronces et des épines, partout où il sera nécessaire. Et cette course évangélique constitue une mission, belle, noble et grande que le prophète voyait en esprit et admirait en chantant dans un saint transport : " *nām speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bonam.* Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui portent partout la nouvelle de la paix et du bonheur !"

L'Evêque porte sur sa poitrine une croix en souvenir de la croix sur laquelle la grande Victime a été étendue pour le salut des hommes. Cette croix rappelle au pontife qu'il est toujours et surtout une victime, sans cesse prête à s'immoler pour le salut du peuple, à l'exemple du divin Maître.

L'Eglise lui ordonne de paraître sur son trône, ayant les mains couvertes de gants. Et pourquoi ?

Admirez ici le sentiment profond de religion qui dicte à l'Eglise les règles les plus petites en apparence. La main qui est ainsi recouverte est levée pour bénir. Mais l'Eglise sait que c'est Jésus-Christ seul, le fils aîné de Dieu, qui a droit de recevoir la bénédiction pour la transmettre au peuple du Seigneur ; tout autre main est, par elle-même, indigne de cette fonction sacrée. Alors elle cache sous les vêtements du fils aîné, signifiés par ces gants symboliques, la main du plus jeune fils, afin que le Père, reconnaissant la voix du plus faible de ses enfants, dise néanmoins : " *La voix est celle de Jacob, mais les mains sont celles de mon fils aîné.*" Ces gants sont donc le symbole de notre faiblesse revêtue de la force et de la vertu de Jésus-Christ, le grand, l'unique Pontife, dont l'Evêque continue l'œuvre sur la terre.

Une mitre couvre la tête du Pontife. L'Esprit-Saint et notre expérience le disent assez : " La vie de l'homme sur la terre est une lutte continuelle." Il faut combattre pour Dieu. Cette mitre représente le casque du soldat dont il faut se revêtir. Ah ! prêtres, qui combattez pour Dieu et l'Eglise, ayez sans cesse les yeux tournés vers ce casque brillant : vous le trouverez au port de la lutte : suivez-le vous-même fidèlement, et vous conduirez à la victoire les bataillons auxquels vous commandez dans la grande lutte de la vie. Votre chef, c'est l'Evêque : montrez-vous dociles à ses ordres.

Entourez-le de votre justice et de votre charité, comme d'une cuirasse.

Vous le savez, le démon, l'ennemi, frappe toujours ses plus grands coups sur la tête du chef. Comme il combattra pour vous au fort de la mêlée, soyez-lui fidèle et la victoire couronnera vos luttes.

L'Evêque n'est pas seulement pourvu d'armes défensives. L'Eglise lui confie aussi des armes offensives.

Le prédicateur d'avant-hier vous parlait de la prière et de la parole, comme faisant partie des fonctions que l'Evêque doit remplir pour le bien du peuple. Il avait raison. Oui, M. F., l'Evêque est armé d'un glaive redoutable ; d'un glaive à deux tranchants ; d'un glaive trempé dans le sang même de Jésus-Christ. C'est une arme acérée dont un des revers pénètre jusque dans le ciel et là, par une action puissante qu'on appelle la prière, désarme la justice de Dieu lui-même ; tandis que l'autre, appelée parole, tombe avec une force irrésistible sur la terre, pour exterminer le vice, l'erreur et les ennemis de l'Eglise.

Voilà les armes dont l'Eglise investit le Pontife consacré. Mais elle n'oublie pas que l'Evêque est en même temps Pasteur et pour lui rappeler cette charge pastorale elle met entre ses mains la houlette, la crosse qui lui rappelle toujours la tendresse, l'amour qui doivent l'animer pour ses brebis. Oui, Dieu lui dit : *Estote perfecti* ; mais il lui dit aussi : *Ego sum Pastor..... Et sicut misit me Pater, et ego mitto vos.* " Je suis le Pasteur, et comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie."

Dès lors, cette crosse épiscopale lui rappelle que Dieu l'a préposé à la garde de son troupeau pour qu'il le conduise dans de gras pâturages ; qu'il doit veiller jour et nuit avec des soins pleins d'anxiété, sous l'œil de Dieu et le secours de Marie.

Et voyez : cette houlette a trois parties. La plus considérable est droite ; car la plus grande partie du troupeau marche sans doute, on peut l'espérer du moins, dans la droite voie. La seconde est une branche en spirale pour relever ceux qui tomberaient épuisés dans le chemin. La troisième est aiguë, et elle signifie que l'Evêque doit de temps à autre aiguillonner ceux qui seraient tentés de refuser de marcher ou qui voudraient s'écarter du droit chemin. Mais cette partie est tenue cachée, car elle ne sert que dans les cas extrêmes.

L'Evêque, nous l'avons vu, est triomphateur, Pontife, Pasteur. A ces titres s'en ajoute un autre qui, dans le langage humain comme dans celui des Ecritures, a une bien grande douceur ; il est époux. Et voilà pourquoi l'Eglise lui donne l'anneau qu'il porte au doigt. En l'acceptant, il accepte pour épouse l'Eglise particulière qui lui est confiée : le nouvel Evêque est donc consacré époux de l'Eglise de St. Hyacinthe. Il lui jure un amour, une fidélité inviolables. Vous le savez,

M. F., dans ces unions consacrées par la religion et qui vous ouvrent la perspective du bonheur éternel par la pratique chrétienne des devoirs où vous trouvez le bonheur terrestre, vous le savez, la loi de l'amour mutuel, sincère, indissoluble, est d'une stricte obligation.

L'époux de cette Eglise de St. Hyacinthe vient à vous, avec un cœur plein d'amour, disposé à se faire tout à tous, sentant dans son âme ces dispositions qui faisaient que St. Paul disait à ses enfants spirituels : " Quel est celui d'entre vous qui souffre, sans que je souffre avec lui : qui est affligé, malade, faible, sans que je le sois avec lui ? etc."

Et, M. F., passant de ces considérations générales à des motifs d'un ordre plus particulier au Pontife qui vient à vous aujourd'hui, permettez-moi de vous rappeler une circonstance qui vous dira combien vous avez de justes raisons de chanter avec allégresse : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ;* et combien l'entrée solennelle dans cette ville, de ce " triomphateur, Pontife, Pasteur et Epoux," doit vous apporter d'allégresse. Je me rappelle qu'il y a trente ans, une cérémonie religieuse rassemblait autour de la chaire de vérité, le peuple de cette ville et en particulier les élèves du Séminaire. Je vivais alors dans cette ville que j'aime tant : j'étais alors confié aux soins des Supérieurs de cette maison chérie où j'ai passé des années de bonheur que je ne puis rappeler sans émotion : je me trouvais donc avec mes Supérieurs et mes confrères au moment où un prêtre illustre, un membre de la plus ancienne maison d'éducation de notre pays montait en chaire. Il venait du Séminaire de Québec, qui a donné naissance à cette belle Université-Laval à laquelle, pour ma part, je voudrais voir se rallier et s'unir toutes les institutions de notre pays.

Or, le prédicateur prit pour texte : *Non fecit taliter omni nationi* : Dieu n'a pas fait autant pour aucune autre nation. Et il appliqua ces paroles aux grâces nombreuses et extraordinaires que notre ville avait reçues. Je me souviens encore de ses paroles. Et n'est-il pas évident en effet que St. Hyacinthe a été bien favorisée ; ne suffirait-il pas de mentionner ce Séminaire d'où sont sortis tant d'hommes illustres à juste titre ? Déjà il y a trente ans on disait avec vérité : *Non fecit taliter omni nationi* ; avec combien plus de raison ne devrait-on pas répéter ces paroles, en voyant ce qui se passe devant nous ?

Autrefois, deux existences se confondaient ici, dans cette ville, dans ce séminaire qui avait abrité leurs jeunes années. Elles avaient grandi, et s'étaient développées ensemble. Plus tard, il leur avait fallu se séparer pour marcher dans des voies diverses tracées par la Providence. Aujourd'hui, elles se réunissent enfin. Cette réunion est sans doute l'œuvre de la Providence qui travaille à la réalisation de ses desseins par des moyens d'une profondeur insondable. L'une de ces existences a été frappée au milieu de sa force et quand elle promettait en sorte beaucoup de services à l'Eglise. Vos prières ont monté vers le ciel, et Dieu n'a pas semblé d'abord les écouter. Ah ! c'est que ce bon maître semble quelquefois s'endormir pendant que ses enfants sont ballotés sur une mer orageuse.

Et pourtant son œil veille sur vous. Vos prières n'ont pas manqué d'obtenir l'effet promis à toute voix de l'âme suppliante qui monte vers le trône de l'Eternel. Elles ont réuni, après une longue séparation, ces deux

existences qui autrefois n'en faisaient qu'une et dont vous aviez été, à votre détriment, privés naguère. Maintenant, elles vont de nouveau se confondre pour tendre avec une force redoublée vers un but unique : le diocèse de St. Hyacinthe va devenir l'objet unique du dévouement de ces deux belles intelligences, de ces deux grands cœurs. Donc, M. P., nous avons raison de dire : O diocèse, ô ville de St. Hyacinthe, réjouissez-vous : car ce que Dieu a fait pour vous, il ne l'a pas fait pour les autres peuples. *Non fecit taliter omni nationi.*

N. S. J.-C. qui vous a tant donné, a prononcé une parole que je veux rappeler, parce qu'elle exprime bien la conclusion pratique qu'il convient de tirer de toutes ces réflexions. Notre Seigneur a dit : " Il vaut mieux donner que recevoir." Et vous le savez, on demandera beaucoup à celui qui aura beaucoup reçu : donnez beaucoup et de grand cœur. Donnez : par la docilité de votre esprit qui se soumettra aux enseignements de votre nouveau pasteur ; donnez vos cœurs, en le rendant conformes aux saintes règles de la morale.

Et puisque vous avez été de la part de Dieu l'objet de grâces spéciales et tout à fait extraordinaires, rendez à Dieu une correspondance *spéciale* ; laissez-moi vous le dire, M. P., vous seriez ingrats envers Dieu si vous ne profitiez pas des grâces reçues pour lui offrir en retour une soumission sincère et entière aux vraies doctrines que l'Église vous en-seigne.

Et puis, j'ose ajouter une autre considération. Je n'ai point reçu de mission pour ajouter ce que je vais dire : ces paroles sont l'expression spontanée des sentiments qui affligent mon cœur. En songeant à l'état temporel où se trouve l'Église de St. Hyacinthe, on est amené à croire que peut-être les difficultés administratives et temporelles qui l'entouraient ont eu une grande influence pour causer les infirmités qui ont interrompu la carrière brillante et si utile que Mgr. Jos. Larocque avait déjà parcourue et qu'il semblait appelé à continuer encore pendant de longues années. Ne puis-je pas espérer que j'exprime vos propres sentiments quand j'émetts le vœu de voir les citoyens et les fidèles en général redoubler de zèle pour faire disparaître cet état de choses si pénible ? O peuple de St. Hyacinthe, et vous surtout, ô clergé de ce diocèse ! vos sacrifices si nobles, si généreux, sont connus ; ils font votre gloire : vous ne voulez pas les faire cesser : le sacrifice, n'est-ce pas le fond même de notre sainte religion ? Et maintenant, ô prêtre du Seigneur, venez : approchez de Votre Pontife. Venez vous prosterner à ses pieds et lui faire hommage de votre respect et de votre obéissance filiale.

C'est devant Dieu lui-même qui aime à se cacher sous les choses créées, que vous allez courber vos fronts. Le Créateur paraît dans toute la création : *plus ces formes créées sont belles, plus elles nous doivent élever vers Lui.* Venez recevoir cette bénédiction : baisez avec bonheur cette main. Elle tracera sur vos têtes ce signe de la croix rappelant l'arbre de vie qui produit les fruits de bonheur éternel.

Et vous, ô peuple fidèle, prosternez-vous aussi pour recevoir cette bénédiction. Priez pour que Dieu donne longue et heureuse vie à celui qui vous vient en ce jour au nom du Seigneur. " Vous monterez à l'autel, Monseigneur, pour bénir votre clergé et votre peuple."

Analyse du sermon prononcé par le Rév. Messire Colin, Ptre. de St. Sulpice,

Le 8 Août 1866, jour de la fête de l'Union des Sociétés de Bienfaisance de Montréal.

Magister vester unus est Christus.
Jésus-Christ est votre unique maître.

MATTH. 23. 10.

Le résultat de cette démonstration doit être d'abord d'augmenter en vous l'amour et l'estime de vos sociétés, ensuite de vous inspirer un désir profond de travailler efficacement à leurs véritables intérêts ; c'est pourquoi ce discours sera divisé en ces deux points :

Division 1o. Toute la gloire des Sociétés de Bienfaisance est dans la mission que Dieu leur a confiée ;
2o. Tout l'avenir de ces Sociétés est dans la protection que Dieu réserve à leur fidélité.

Ainsi gloire et avenir des Sociétés.

Le 1er point tendra à augmenter et à régler en vous l'estime et l'attachement que vous devez avoir pour vos sociétés ; le second point vous apprendra les vrais moyens qu'il vous faut pour leur assurer une véritable prospérité.

1er point. Toute la gloire des Sociétés de Bienfaisance est dans la mission que Dieu leur a confiée.

Tout effet suppose une cause. Cela est vrai dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique. Or, depuis plus de quinze ans que les fondements de la première Société de Bienfaisance ont été jetés, un mouvement s'est produit au sein de la classe ouvrière, et ce mouvement, loin de se ralentir, ne fait que se propager chaque jour sur une plus vaste surface. Les Sociétés de Bienfaisance croissent et se multiplient comme si elles concentraient sur elles la direction de tous les esprits.

Ce mouvement général, cette direction fixe des esprits sont un effet dans l'ordre moral. Cet effet a donc sa cause, mais où se trouve cette cause ? Elle ne peut être que dans l'existence d'un vide à remplir et d'un besoin à satisfaire. Ici commence à se révéler la mission des Sociétés de Bienfaisance.

La Patrie et la Religion, en effet, qui pour mieux se soutenir partagent ensemble leurs intérêts, ont l'une et l'autre leurs ennemis à combattre. Pour la Patrie, ce sont le *paupérisme*, l'*émigration*, les *divisions sociales* ; pour la Religion, le *sensualisme*, l'*hérésie*, les *sociétés secrètes*. Il faut donc un soutien protecteur à la Patrie comme il en faut un à la Religion.

Sans doute le Prêtre a sa noble part dans cette grande œuvre, l'homme d'État aussi y a largement la sienne, mais le travailleur, lui, en est-il exclu ? Nullement. Dieu au contraire lui a donné dans ce dessein une haute mission à remplir, mission qui est la fin même de toutes les Sociétés de Bienfaisance ; mission qui renferme toute leur gloire, si elles savent bien se comprendre elles-mêmes.

D'abord, en ce qui concerne la Patrie, ces Sociétés assurent des ressources à l'ouvrier malade, à la veuve et l'orphelin, voilà contre le *paupérisme* ;

Elles attachent ensuite l'individu par des liens d'intérêt personnel au sol natal, voilà contre l'*émigration* ; Elles s'engagent enfin au silence sur toutes les discussions ardues et brûlantes de la politique, voilà contre les *divisions sociales*. N'est-ce pas déjà assez de gloire ?

En ce qui concerne la Religion, faut-il une puissance extérieure qui effraie le *sensualisme*, elles banissent de leur sein l'immoralité et les excès scandaleux ;

A-t-on besoin d'opposer une digue à l'hérésie, elles ont pour règle de n'admettre dans leur sein que des membres catholiques romains ;

Veut-on un rempart pour se garder des *sociétés sectaires*, les Sociétés de Bienfaisance, comme le fait l'Eglise elle-même, les condamnent et les excommunient.

Elles sont donc un soutien protecteur pour la Patrie et pour la Religion. Telle est la mission que Dieu leur a confiée. Qu'elles s'appliquent à la bien entendre, c'est pour elles une gloire incomparable.

2^e point. Tout l'avenir des Sociétés de Bienfaisance est dans la protection que Dieu réserve à leur fidélité.

Dieu conduit tout, et l'être sans raison et l'être doué de raison. L'être sans raison, il le conduit fatalement ; mais l'homme, il le conduit librement. Et quant à l'homme lui-même, il agit encore d'arbitraire à son égard. Tantôt, il le pousse comme un instrument qu'il rejette ensuite dès qu'il lui devient inutile..... Exemple dans la personne du plus grand conquérant du XVIII^e siècle, expirant sur les rochers de Ste. Hélène. Tantôt il le meut comme un objet d'amour auquel il s'attache. Exemple dans la personne de David qui triomphe du plus formidable des ennemis et reçoit ensuite l'assurance d'un trône impérisable.

Puisque de quelque côté qu'on se retourne, et les sociétés et les individus sont infailliblement conduits par Dieu, ou comme purs instruments ou comme objets d'amour, Sociétés de Bienfaisance, que préférez-vous pour vous-mêmes ? Serait-ce de n'être en la main de Dieu que de purs instruments ? Où serait alors votre avenir ?

Dans le nombre de vos membres ? Mais Dieu n'en frappe-t-il pas dix mille comme il en frappe un seul ?

Dans la sagesse de vos administrateurs ? Mais Dieu, quand il lui plaît, ne change-t-il pas en folie toute la sagesse humaine ?

Dans la prospérité de vos finances ? Mais encore, Dieu n'a-t-il pas toutes sortes de secrets pour nous enlever en quelques jours le fruit des plus longues et des plus laborieuses économies ? Où serait votre avenir quand une fois Dieu aurait décrété de vous briser comme des instruments inutiles et qui le fatiguent ?

Il faut donc que vous cherchiez à être conduits par Dieu comme des objets d'amour qu'il protège. Tout votre avenir est dans cette protection, avenir le plus ferme et le plus brillant qui se conçoive ; car l'amour se donne, et ce Dieu libéral en s'attachant à vous aimer, se communiquera à vous dans sa munificence, et comme Richesse afin de vous apporter l'abondance, et comme Charité afin de vous procurer la paix et la concorde, et comme Immortalité afin de vous assurer une durée stable et permanente. Est-il rien de comparable à un tel avenir ? Comment donc vous attirer cette protection d'amour ?

Les Apôtres pêchent seuls toute une nuit sans avoir pu rien prendre et reviennent tristement le matin sur le rivage. Ils étaient seuls. Jésus-Christ apparaît, monte dans la barque, et en quelques instants, tous les filets sont remplis de poissons. Ainsi sans Jésus-Christ, point de bénédictions et avec Jésus-Christ, au contraire, toutes les bénédictions célestes.

Par conséquent, Sociétés de Bienfaisance, ce n'est qu'en faisant vivre Jésus-Christ au milieu de vous et qu'en le prenant pour votre unique Maître que vous vous attirerez la protection divine qui doit faire votre avenir. *Magister vester unus est Christus.*

Jésus-Christ doit régner sur vos masses comme il régne sur chacun de vos membres.

Que sont vos membres, en effet ? Ne sont-ils pas des disciples de Jésus-Christ ? N'ont-ils pas des convictions religieuses ? Le catholicisme ne fait-il pas en quelque sorte le fond de leur être ? Jésus-Christ est donc leur maître et leur unique maître : *Magister vester unus est Christus.*

Il l'est dans le temple sacré, il l'est au foyer domestique, il l'est encore dans l'atelier de travail, parce que en quelque endroit que l'on se porte, on porte avec soi toutes ses convictions et tous ses principes. Et dans vos salles de réunion cessera-t-il d'être leur maître ? Aurait-ils là changé le fond de leur nature ? Quelle étrange supposition !...

Donc, Sociétés de Bienfaisance, Jésus-Christ est l'unique maître qui vous doit gouverner. *Magister vester unus est, Christus....*

Donc, loin d'avoir peur du prêtre, c'est avec lui qu'il vous faut marcher, avec lui qu'il vous faut vivre, pour être bénis du Dieu Tout-Puissant qui vous tient en sa main. Le prêtre est votre meilleur ami, parce qu'il n'est fait que pour vous représenter Jésus-Christ et pour vous le donner.

Ouvrez à deux battants les portes de vos salles, laissez monter Jésus-Christ dans la barque et qu'il pénètre dans vos rangs avec son esprit de douceur, de conciliation, de charité, de justice, de religion ! Vous êtes alors aussi certaines de votre avenir que vous devez être fières de votre mission.....

Le Mouvement Catholique dans l'Anglicanisme.

(Suite.)

II. — L'ÉPIGRAMME DU DOCTEUR PUSEY.

Nous l'avons dit, l'auteur de ce livre se place pour défendre l'Eglise anglicane dans la position qu'avait occupée, il y a trente ans, son illustre compagnon d'armes, le révérend Père Newman, et qu'il s'était vu ensuite contraint d'abandonner. Le docteur Pusey paraît ne tenir aucun compte d'une épreuve si décisive pourtant et si propre à l'éclairer. Il s'avance avec une imperturbable confiance dans cette voie moyenne, qui, dans sa pensée, tient l'anglicanisme également éloigné de la tyrannie de Rome et de l'anarchie protestante. Son livre n'est qu'un plaidoyer véhément en faveur de cette théorie ; et si le nombre des arguments pouvait suppléer à leur qualité, si la masse des faits et des textes allégués suffisait à rendre une cause victorieuse, il faudrait bien avouer que l'anglicanisme a rarement reçu un plus puissant secours et en de meilleurs motifs pour se promettre un prochain triomphe.

I

Ce qui a été dit précédemment suffit pour que le lecteur puisse se faire une juste idée de la théorie dont il s'agit. Sur presque tous les points controversés entre les protestants et les catholiques, les anglicans de la haute Église cherchent à prendre une position mitoyenne; leur doctrine est un mélange d'affirmations catholiques et de négations protestantes. Le protestantisme rejette l'institution divine de l'épiscopat et le caractère surnaturel du sacerdoce, aussi bien que l'autorité du Pape; l'anglicanisme s'accorde avec lui pour rejeter l'autorité du Pape, mais il prétend conserver au sacerdoce et à l'épiscopat leur caractère divin. Le protestantisme nie l'efficacité intrinsèque de tous les sacrements; l'anglicanisme en conserve deux, le Baptême et l'Eucharistie, qu'il nomme sacrements de l'Évangile: il s'exprime obscurément sur quatre autres, et abandonne complètement l'Extrême-Onction. Le protestantisme a substitué des formules de prières toutes nouvelles à la liturgie catholique; l'anglicanisme a considérablement altéré cette liturgie, mais il l'a partiellement conservée. Enfin, sur la question qui peut être regardée comme le pivot de toute la controverse, la question de la règle de foi, tandis que le protestantisme, en plaçant cette règle de foi dans la seule Bible, ouvre la porte à tous les délires du jugement individuel, l'anglicanisme essaye de fermer à moitié cette porte, en donnant à l'Église une certaine autorité pour interpréter la Bible et pour diriger la foi. Comme nous, les anglicans récitent le symbole de Nicée et font profession de croire à l'Église, une, sainte, catholique et apostolique. Cependant ils sont contraints d'avouer que, dans leur théorie, ces quatre notes de l'Église ne brillent pas avec le même éclat. Il est en effet par trop évident que l'Église romaine, répandue dans tout l'univers et professant partout la même foi, possède à un bien plus haut degré l'unité et la catholicité; mais les anglicans se retranchent sur l'apostolicité, qui, selon eux, serait le privilège de leur Église. Aussi notre prétendu éloignement des traditions apostoliques est le grand, on peut même dire le seul argument qu'ils opposent à tous les motifs que nous pouvons leur présenter pour les engager à rentrer dans le sein de l'unité catholique.

Cette théorie de la voie moyenne, le docteur Pusey la reproduit dans son livre sans y faire aucune modification importante. En certains points, cependant, il se montre disposé à se rapprocher de l'enseignement catholique plus qu'on ne l'avait fait jusqu'à ce jour. Volontiers il rétablirait l'Extrême-Onction dans la liturgie anglicane; il ne voit pas pourquoi la transsubstantiation ne serait pas admise dans le sens dans lequel elle est expliquée par certains de nos théologiens; le Purgatoire trouve grâce devant ses yeux; l'invocation des saints, les honneurs rendus aux images et aux reliques ne lui paraissent renfermer aucune idolâtrie, pourvu qu'ils soient renfermés dans les limites marquées par le Concile de Trente. En un mot, le docteur Pusey dit beaucoup plus hardiment qu'on ne l'avait dit jusqu'à ce jour, qu'il ne voit rien dans les décrets de ce Concile qu'un anglican ne puisse admettre sans se mettre en contradiction avec la doctrine et les lois de son Église. Newman et Oakley s'étaient contentés de soutenir qu'on pouvait interpréter les trente-neuf articles dans un sens orthodoxe; Pusey va plus loin et affirme que ce sens est le sens véritable.

Que manque-t-il donc au docteur Pusey pour être catholique? Hélas! il lui manque l'essentiel, il lui manque ce qui manquait à Leibnitz au moment où il écrivait son *Systema theologium*, il lui manque ce qui constitue proprement l'orthodoxie, et ce dont l'absence ne nous permet de voir en lui, quoi qu'il dise et quoi qu'il fasse, qu'un protestant: il lui manque la soumission à l'autorité de l'Église. Ce qu'il admet des doctrines de l'Église catholique, il l'admet non pas parce que l'Église catholique l'enseigne, mais parce que lui, Pusey, se constituant juge et juge en dernier ressort de la vérité, le reconnaît conforme avec l'Évangile et avec la tradition. Il accepte le Concile de Trente, non pas comme le justiciable accepte la sentence du tribunal légitimement établi pour prononcer sur les matières en litige, mais plutôt comme un juge supérieur accepte ou annule la sentence d'un tribunal inférieur. Il reconnaît pourtant l'autorité d'une certaine Église; mais c'est l'Église d'autrefois, celle qui ne parle plus aujourd'hui que par des documents dont le docteur Pusey demeure le seul juge; il ne reconnaît aucune autorité vivante, parlante, souveraine, qui puisse de fait l'obliger à soumettre son jugement, et l'empêcher de croire demain le contraire de ce qu'il croit aujourd'hui. En un mot, tandis que pour le catholicisme l'acte de foi est un acte de véritable obéissance, la foi du docteur Pusey et de tous les anglicans n'est que l'exercice de leur jugement individuel. Le jugement individuel des autres protestants n'exerce sa liberté d'interprétation que sur la Bible; celui des anglicans l'exerce de plus sur les décrets des Conciles et les écrits des Pères; mais des deux côtés il y a liberté égale, et par conséquent égale absence de soumission et de foi véritable. Donc, puisque le caractère propre du protestantisme est la suprématie accordée au jugement individuel, il est impossible de nier que le docteur Pusey et tous ses confrères de la plus haute Église ne soient de vrais protestants.

On le voit, il y a un abîme immense, *chaos magnum*, entre la voie de l'orthodoxie catholique et la voie moyenne anglicane, alors même qu'elle semble se rapprocher le plus de nous. Toutes les concessions accidentelles et partielles des défenseurs de cette théorie ne sauraient faire disparaître l'opposition essentielle et absolue qui existe entre ces deux manières de concevoir la foi.

Et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que cette opposition entre leur foi et la nôtre ne saurait se borner à une simple abstention; elle dégénère nécessairement en hostilité et en injustice. Tant qu'ils ne se décident pas à obéir à l'Église, ils se voient en quelque sorte contraints de justifier ce refus en démontrant que l'Église, par les abus qu'elle a sanctionnés, a perdu tout droit à leur obéissance. Les attaques plus ou moins passionnées contre l'Église romaine font donc en quelque sorte partie intégrante de la polémique anglicane. Pusey et ses amis sont loin de faire exception sous ce rapport. Précisément parce qu'ils se rapprochent davantage des croyances et des pratiques catholiques, ils éprouvent le besoin de se faire pardonner ces concessions par des accusations plus amères, et il suffit de lire les premiers *Tracts for the times* pour savoir jusqu'à quel degré d'injustice ce besoin les a poussés.

Cette considération nous explique ce qui serait sans cela inexplicable, l'étendue que le docteur Pusey a donnée à ses attaques contre le catholicisme dans un écrit de pacification. Ces accusations occupent beaucoup plus d'espace que la justification de l'anglicanisme. Après

quelques explications sur sa conduite personnelle, l'auteur emploie les quatre-vingt-dix premières pages de son livre à prouver que son Eglise a conservé la vraie foi, et qu'elle ne s'éloigne en aucun point essentiel des définitions du Concile de Trente. Les trois cents pages qui restent, c'est-à-dire plus des trois quarts de l'ouvrage, sont presque uniquement employés à démontrer l'hétérodoxie de l'Eglise romaine et l'impossibilité où sont les anglicans de s'unir à elle tant qu'elle ne modifiera pas son enseignement et ses pratiques. Ce que le docteur Pusey lui reproche, ce n'est pas tant sa doctrine officielle que l'enseignement semi-officiel donné dans les chaires et dans les livres par des auteurs approuvés ou même canonisés; c'est en particulier le pouvoir attribué à la Sainte Vierge, l'efficacité de sa médiation secondaire dans l'œuvre de notre salut, la nécessité morale de son secours, enfin et surtout son Immaculée-Conception.

Si le culte décerné par l'Eglise à la mère de Dieu est, suivant l'expression de Pusey lui-même, la *torture spéciale* que notre croyance fait subir à l'esprit des anglicans (*our special cruce*), on peut dire que la définition dogmatique de l'Immaculée Conception paraît avoir été pour eux le coup de grâce. Aussi notre auteur met-il un véritable acharnement à combattre ce privilège. Il s'étend longuement sur ce sujet dans le corps de son ouvrage, et il y revient plus longuement encore dans ses notes.

Une autre doctrine partage avec l'Immaculée Conception de Marie le pouvoir d'exciter au plus haut degré les répulsions du docteur Pusey: c'est l'autorité infaillible du Souverain Pontife. A l'entendre, l'affirmation plus hardie et plus unanime que jamais de cette prérogative constituerait le plus grave de tous les dangers que l'Eglise catholique court en ce moment. Là aussi serait le plus insurmontable de tous les obstacles qui empêchent les autres églises de se réunir à elle. Aussi, quand à la fin de son livre l'auteur cherche les moyens d'opérer cette réunion, il ne voit rien de mieux à faire que de nous renvoyer aux négociations ouvertes, au commencement du dix-huitième siècle, entre l'archevêque de Cantorbéry Wake et le gallican Ellies Dupin. Celui-ci allait si loin dans ces concessions qu'il consentait à sacrifier même la primauté du Pape. Que l'Eglise romaine en revienne à ses prétentions modérées, et qu'elle désavoue hautement les exagérations des ultramontains: alors le docteur Pusey nous donne l'assurance que la réunion de l'Eglise anglicane n'offrira plus de grandes difficultés.

II

Cette rapide analyse de l'*Birénicon* nous suffit pour comprendre l'accueil très-peu sympathique qui a été fait à ce livre par un certain nombre de catholiques anglais. Il est vrai que plusieurs des anciens amis du docteur Pusey, envisageant les sentiments de l'auteur plus encore que la doctrine et le langage du livre, ont consenti à y voir une œuvre de pacification. Mais la plupart des organes de la cause catholique en Angleterre n'ont vu de pacifique dans cet écrit que le titre; et ils l'ont traité à peu près comme on traiterait un navire qui, après avoir arboré le drapeau parlementaire, déchargerait une furieuse bordée.

Avant d'avoir lu le livre, nous penchions pour la première de ces deux manières de voir; après en avoir pris

connaissance, nous croyons que la seconde est parfaitement fondée, mais nous n'abandonnons pas pour cela la première. Plus nous étudions l'esprit humain, plus nous croyons à la possibilité d'allier ensemble la sincérité et l'illusion à un degré incalculable. Jamais, nous l'avouons, cet alliage ne nous était apparu dans des proportions comparables à celles auxquelles il est porté dans ce livre; jamais nous n'avions vu un homme raisonnable prendre, pour atteindre son but, un chemin plus propre à l'en éloigner; jamais le désir de réunir ensemble tous les chrétiens et de hâter le triomphe de la foi n'inspirait une démarche mieux faite pour rendre l'union plus difficile et fournir de nouvelles armes à l'inérodulité.

Et pourtant nous sommes persuadé qu'en écrivant ce triste livre, le docteur Pusey a cru sincèrement faire une bonne œuvre. Tout ce qu'il y a de méchant dans son écrit doit être mis sur le compte de sa situation, la plus fautive sans contredit qui se puisse imaginer. Qu'on se représente un homme qui ne veut être rien de ce qu'il est, et qui n'est rien de ce qu'il veut être, qui prétend être catholique sans s'unir à l'Eglise catholique et qui ne veut pas être protestant, tout en demeurant dans une église protestante; un soldat qui renie son drapeau et qui pourtant ne veut pas le quitter, qui combat tout ensemble et contre sa propre armée et contre l'armée ennemie, qui, par, conséquent, se trouve constamment entre deux feux et ne peut se défendre sans donner prise à de nouvelles attaques; un chef d'école qui prend avec ceux qui l'ont choisi pour maître des engagements qu'il est sans cesse contraint de contredire, et qui pour les retenir dans la division n'a d'autre moyen que de leur présenter sans cesse devant les yeux la perspective de l'unité: cet homme, c'est le docteur Pusey.

Comment s'étonner que dans une position aussi fautive, il fasse quelques démarches contradictoires?

En voyant un homme qui se noie, bien cruel serait celui qui lui reprocherait de saisir pour se soutenir sur l'abîme une planche brisée ou vermoulue.

La planche de salut pour l'anglican de la *via media*, nous l'avons dit, c'est l'hostilité contre l'Eglise catholique. N'en veuillons donc pas trop au chef de cette école de s'être une fois de plus saisi de cette planche. S'il l'a fait d'une manière moins calme et moins modérée que nous l'eussions attendu de lui, c'est que les difficultés de sa position n'ont jamais été plus grandes.

La conversion de Newman avait mis en pièces la construction dogmatique qui servait d'abri à cette école. Pusey n'aurait pas mieux demandé que de s'abstenir de toute tentative pour lui substituer une construction nouvelle; c'est nous qui l'y avons contraint. Soyons donc indulgents et ne nous plaignons pas trop s'il se sert des seuls matériaux qu'il ait à sa disposition. Remercions-le au contraire de ce que par sa manière d'argumenter il démontre indirectement la cause qu'il s'efforce de combattre. Plus sont palpables les contradictions et plus sont manifestes les injustices auxquelles un homme aussi droit et aussi crudit est contraint de recourir, et plus il devient évident que la cause qu'il défend n'est pas celle de la vérité et de la justice.

III

Nous allons donc apporter à l'examen de l'*Birénicon* toute la longanimité et toute la bienveillance possibles. Nous renonçons à demander compte au docteur Pusey

du titre qu'il a mis à son livre; nous prenons ce livre comme une arme de guerre. Cette arme, nous le savons déjà, est autant et plus une arme offensive qu'une arme défensive. L'auteur fait beaucoup plus d'efforts encore pour attaquer le catholicisme que pour défendre l'anglicanisme. Il faut cependant modifier ces expressions pour qu'elles ne deviennent pas inexactes: car il est un certain anglicanisme que le docteur Pusey condamne avec nous, et il est par contre un certain catholicisme qu'il approuve. L'anglicanisme qui interprète les 39 articles dans le sens protestant, il le réprouve et l'anathématise. Il serait au contraire tout disposé à accepter le catholicisme, si celui-ci pouvait se défaire d'un certain système pratique qu'il enseigne ou laisse enseigner avec une autorité quasi officielle, quoiqu'il ne soit point renfermé dans le Concile de Trente ni dans aucun autre formulaire authentique de l'Eglise Romaine (1). C'est donc là, et là seulement qu'est la vérité: elle n'est ni dans l'anglicanisme populaire, tel qu'il a été compris jusqu'à ce jour par la grande majorité des pasteurs chargés de l'enseigner; ni dans le catholicisme pratique, tel qu'il est enseigné par l'universalité des prêtres de l'Eglise Romaine; elle est dans l'anglicanisme et le catholicisme entendus à la manière du docteur Pusey; et la seule voie ouverte aux deux Eglises pour se rapprocher l'une de l'autre en se rapprochant de la vérité, c'est que les catholiques d'une part et les anglicans de l'autre se fassent puseyistes!

Voilà le moyen de pacification imaginé par le docteur Pusey!

On conçoit que la grandeur du but à atteindre ait pu aveugler l'excellent docteur sur la praticabilité de ce moyen; mais, sans lui faire à ce sujet le moindre reproche, nous nous permettrons de lui poser quelques questions.

Pense-t-il que l'Eglise anglicane puisse accepter ce plan pour la partie qui la regarde? Nous ne demandons pas si elle le veut: il est trop clair que les autorités qui le gouvernement n'y sont nullement disposées; et cette seule considération suffirait à rendre au moins très-singulier le rôle du docteur Pusey dans toute cette affaire. Il parle constamment dans son livre comme le représentant

(1) Il est à peine nécessaire de signaler ici l'une de ces nombreuses contradictions dont fourmille le livre que nous examinons. Parmi les points qui paraissent au Docteur Pusey opposer un obstacle insurmontable à l'union de l'Eglise anglicane avec l'Eglise Romaine, le principal est, selon lui, le dogme de l'Immaculée Conception de Marie. Ignore-t-il que ce dogme a été solennellement défini par une bulle dogmatique du Souverain Pontife, acceptée solennellement et unanimement par toute l'Eglise catholique? ignore-t-il que les oppositions dont il fait un si inutile étalage dans son livre, ont cessé complètement dès que Rome a eu parlé, et que celui de tous les Evêques qui avait le plus vivement combattu le dogme, a voulu tenir le bougeoir à côté du Pape, tandis que celui-ci disait anathème à ceux qui oseraient le combattre à l'avenir? ou bien peut-être le Docteur Pusey ignore-t-il que même selon les principes gallicans, une sentence solennelle du Pape reste au moins tacitement par les Evêques, est aussi infaillible que la définition d'un Concile? Un homme aussi instruit ne peut évidemment ignorer rien de tout cela; mais alors, comment peut-il nous dire qu'en nous imposant le sacrifice de notre croyance à l'Immaculée Conception comme condition du rapprochement de l'Eglise anglicane, il ne porte aucune atteinte à l'enseignement officiel de l'Eglise Romaine? Si, en parlant ainsi, il croit ce qu'il écrit, il ferme les yeux à l'évidence; mais s'il ne le croit pas, comment peut-il l'écrire?

d'une Eglise qui le désavoue et qui ne s'est jamais prononcée officiellement à son égard que pour condamner les doctrines qu'il lui prête (1).

Mais il nous dira peut-être que ce que l'Eglise anglicane ne veut pas aujourd'hui, elle peut le vouloir un jour. Voilà ce que nous lui contestons le droit de dire et de penser sérieusement. Ce qui caractérise l'Eglise anglicane, ce qui constitue sa personnalité depuis Henri VIII, comme Eglise distincte et séparée de l'Eglise Romaine, c'est la suprématie royale. Que le Docteur Pusey pense de cette suprématie ce qu'il voudra, qu'il lui donne spéculativement toutes les limites qu'il lui plaira, il est bien obligé de la reconnaître en fait, et il ne peut pas faire qu'elle ne s'attribue un pouvoir souverain en tout ce qui tient au gouvernement de l'Eglise, dans les choses spirituelles aussi bien que dans les choses temporelles (2). Non-seulement elle choisit les évêques, mais elle les institue; elle érige et supprime à son gré les évêchés, convoque le clergé et lui désigne les affaires qu'il lui est permis de traiter; elle confirme ou annule ses décisions dogmatiques; en un mot, elle s'attribue, non seulement en fait, mais en principe, tous les droits de la souveraineté ecclésiastique. Si elle ne définit pas des articles de la foi, elle n'en fait pas moins acte de suprême pouvoir dogmatique quand elle juge en dernier ressort ce qui peut ou ne peut pas être enseigné dans l'Eglise. Celui qui essayerait de contester pratiquement ce pouvoir à la royauté serait par là même

(1) On sait que le Docteur Pusey fut condamné en 1843 par le vice-chancelier de l'Université d'Oxford, pour un sermon où il avait enseigné la présence réelle de Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie.

(2) M. Allès, dans la lettre qu'il vient d'adresser au Docteur Pusey dans la *Revue de Dublin*, nous donne le texte de l'acte du Parlement (1 Elizabeth, c. I, sect. 17), qui fixe authentiquement le sens et l'étendue de la suprématie royale. Par cet acte il est "établi et ordonné que toutes les juridictions, privilèges, supériorités et prééminences spirituelles et ecclésiastiques qui ont été jusqu'à ce jour exercées, ou qui peuvent être légitimement exercées à l'avenir, par quelque pouvoir ou autorité spirituelle et ecclésiastique que ce soit, pour la visite, réforme, ordre et correction de l'état et des personnes ecclésiastiques, aussi bien que de toute sorte d'erreurs, d'hérésies, de schismes, d'abus, offenses, mépris et énormités, seront pour toujours, par l'autorité du présent Parlement, mis et annexés à la couronne impériale de ce royaume." L'évêque Gibson, qui a inséré cette loi dans son code, lui donne pour titre: *Suprématie papale et royale de l'Eglise d'Angleterre*. Les anglicans qui, comme le Dr. Pusey, essaient de défendre leur position par un appel à l'antiquité, font les plus grands efforts pour tenir dans l'ombre cette suprématie attribuée au pouvoir civil, contrairement à l'enseignement constant et manifeste de l'antiquité. Mais leur silence affecté et leurs explications les plus spécieuses ne sauraient ni abroger la loi que nous venons de citer, ni en changer le sens parfaitement clair. Quand, à leur ordination, ils sont sommés de prêter serment à la suprématie de la Reine, ce n'est pas d'une suprématie idéale qu'il s'agit, mais de la suprématie légale, telle qu'elle a été définie par le Parlement. Comment ce serment peut-il être prêté par des hommes qui font profession de regarder la suprématie ainsi entendue comme une tyrannie sacrilège? et comment ces mêmes hommes, avec cette énorme poutre dans l'œil, osent-ils chercher une paille dans la suprématie du successeur de saint Pierre, si hautement proclamée par l'antiquité? et comment encore peuvent-ils de bonne foi se donner pour les défenseurs de l'antiquité? Autant de mystères que nous renonçons à expliquer. Ce qui est plus facile à comprendre, c'est que l'étude de cette seule question suffise pour ramener à l'unité catholique l'anglican le plus attaché à sa secte. C'est ce qui est arrivé pour M. Allès.

excommunié de l'Eglise établie; et l'on peut dire que c'est le seul dogme qui soit resté inviolable dans le sein de cette église.

H. RAMBÉRE, S. J.

(A continuer.)

Parlement Provincial.

Le parlement provincial, qui siègeait à Ottawa depuis le mois de juin, a été prorogé par le gouverneur général le 15 courant. Dans son discours de clôture, Son Excellence félicite nos représentants sur l'importance des travaux qu'ils ont accomplis et surtout d'avoir complété le projet de l'Union des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord.

En fermant cette session, ajoute Son Excellence, qui est probablement la dernière sous l'acte d'Union des deux Canadas, je félicite le parlement que cet acte a mis en existence, sur les événements qui ont eu lieu en cette province depuis le dernier quart de siècle."

Ce n'est donc pas seulement la fin d'une session que Son Excellence proclame dans ce discours; ce n'est pas non plus seulement la fin d'un parlement qu'elle annonce, c'est la fin de l'acte d'Union des deux Canadas, c'est la fin de la constitution qui nous régit depuis un quart de siècle! Nous voilà donc sous le coup d'une transformation politique importante. Quelque soit l'opinion que l'on entretienne sur ce changement constitutionnel, que l'on éprouve des craintes ou que l'on anticipe d'heureux résultats, on doit tout de même féliciter le pays, l'heureux pays où de pareils événements se passent sans secousse, sans commotion, sans troubles et sans tumulte. La raison a été la seule arme qu'on a employée de part et d'autre dans la lutte qui se termine par une transformation si complète. Plût à Dieu que les révolutions nécessaires pussent s'opérer partout avec le même calme! Le Canada avait déjà donné l'exemple de ce bon esprit de paix et de conciliation lorsque le temps est venu de dire adieu au vieux régime seigneurial, en 1854, après deux siècles d'existence.

On annonce même que le gouvernement impérial a déjà arrêté les détails de la confédération des Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord, et qu'il a pris des mesures pour la confection immédiate ou très-prochaine du chemin de fer intercolonial.

Etudes sur les langues Sauvages de l'Amérique.

Par N. O., Missionnaire. Prix: 75 cents.

Le livre que nous annonçons est un des plus utiles, des plus précieux et des plus difficiles à faire que l'on puisse imaginer.

Ces langues sauvages ont traversé tous les âges, elles ont survécu à toutes les vicissitudes; les peuples qui les parlent ont rencontré différentes circonstances d'isolement ou de mélange, sans qu'on retrouve aucune trace d'altération ou de confusion dans aucun des éléments de leur langage; elles méritent donc sous ce rapport la plus grande attention de la part de tous ceux qui s'intéressent aux études philologiques; mais de plus, comme elles ont encore cours sur le continent américain, quelles sont parlées par les plus anciennes et les prin-

cipales peuplades algonquines et iroquoises, on comprend comme un livre qui explique les éléments constitutifs de ces deux langues, n'a pas seulement une importance de curiosité et de théorie, mais d'utilité pratique.

De plus, nous pouvons faire remarquer comme un pareil travail est précieux. Jusqu'à présent, les langues sauvages ne pouvaient être apprises que par tradition ou par quelques notices tout-à-fait incomplètes; l'auteur a eu raison de nous montrer en quoi ces notices erraient, pour nous faire comprendre toute l'importance du travail qu'il avait entrepris. D'ailleurs, ces notices, si fautives et si incomplètes se réduisaient à deux ou trois ouvrages qui ne donnent aucune idée d'ensemble et signalent seulement quelques particularités qui sont souvent exprimées de la manière la plus inintelligible et la plus inexacte.

Mais si un pareil ouvrage était utile et précieux, on comprend de plus combien il était difficile à faire: il fallait connaître parfaitement les deux langues dont il est question; il fallait de plus y discerner toutes les règles qui les régissaient; il fallait savoir préciser toutes les formes différentes qui distinguaient les noms, les adjectifs, les verbes, et qui sont d'une multiplicité telle que les langues modernes et les langues anciennes les plus célèbres n'en donnent pas d'idées; enfin, il fallait quelqu'un qui, en vivant avec les Sauvages, connaît l'usage précis de ces langues, et de plus, qui fût à même pour la théorie de connaître tous les travaux philologiques inédits de tous les anciens missionnaires de ce pays. Or, voilà les avantages réunis par l'auteur du présent ouvrage; il a vécu vingt ans de suite avec les sauvages Algonquins et Iroquois, il a été chargé successivement de l'administration de ces deux missions, et de plus il a eu à sa disposition tous les travaux qui ont été dictés par les différents missionnaires qui se sont succédés depuis deux siècles; enfin, il s'était préparé à de pareils travaux par des études solides sur les langues classiques de l'antiquité, le latin, le grec, l'hébreu, et savait d'avance quel degré d'importance il devait attacher au génie de ces langues originales, si connues et si riches, du Nouveau-Monde.

Nous espérons que ce livre sera recherché par tous les établissements publics d'instruction, de plus par tous les hommes de profession libérale et principalement ceux qui aiment à réunir les ouvrages qui se rapportent aux antiquités américaines; ils trouveront là une idée parfaite du génie extraordinaire des langues sauvages en général et principalement des langues algonquines et iroquoises, dans des études qui peuvent tenir lieu d'une excellente grammaire raisonnée, mais que l'auteur ne veut donner que comme introduction à l'étude de ces langues sauvages.

Il les a déjà vengées du reproche de barbarie qui leur avait été infligé par M. Renan; il voudrait de plus les relever de l'état d'indifférence quelles rencontrent ici même de la part de ceux qui s'occupent le plus de tout ce qui peut intéresser le continent américain.

Nous souhaitons qu'il réussisse dans son nouveau dessein comme il a si parfaitement réussi dans la réponse qu'il a adressée l'année dernière à M. Renan.

Cet ouvrage est en vente chez les libraires de Montréal.